

MULTILATÉRALISME, PALESTINE, AFRIQUE

Le triple plaidoyer d'Attaf à New York

PAGE 4

«Il n'existe ni sécurité ni stabilité en dehors du respect du droit international et de la Charte des Nations unies», a affirmé le chef de la diplomatie algérienne.

RELANCE DES PROJETS CONFISQUÉS

Une progression discrète mais efficace

PAGE 3

Le président de la République veille avec le plus grand soin au respect des délais convenus et s'assure personnellement de leur mise en œuvre.

● De la confiscation à la production : Le pari algérien



Signature d'un accord
de coopération Algérie-UE

L'extradition au cœur du rapprochement judiciaire

PAGE 2



Projet de phosphate intégré PLUSIEURS ÉTAPES FRANCHIES

PAGE 6

Élections locales L'ANIE POURSUIT LES PRÉPARATIFS

PAGE 5



À Genève, quand la scène
s'engage pour la santé mentale

Et si l'on s'y mettait ?

PAGE 16



SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION ALGÉRIE-UE

L'extradition au cœur du rapprochement judiciaire

Terrorisme, criminalité organisée, blanchiment, cybercriminalité : le futur accord avec Eurojust doit offrir à l'Algérie un cadre institutionnel pour mieux coordonner les enquêtes impliquant plusieurs pays européens.

L'Algérie et l'Union européenne s'apprêtent à franchir une nouvelle étape dans leur coopération judiciaire. Le Conseil de l'UE a autorisé, le 22 septembre 2026, la signature d'un accord établissant un cadre de coopération entre les autorités judiciaires algériennes compétentes et Eurojust, l'agence européenne de coopération judiciaire en matière pénale. Pour Alger, l'enjeu est avant tout opérationnel. Le dispositif doit faciliter la coordination des enquêtes et des poursuites dans les affaires complexes impliquant plusieurs juridictions, notamment en matière de terrorisme, de criminalité organisée transnationale, de corruption, de blanchiment d'argent et de cybercriminalité.

UNE PASSERELLE AVEC LES JURIDICTIONS EUROPÉENNES

Le futur accord prévoit l'échange de données à caractère personnel entre Eurojust et les autorités algériennes compétentes, dans le respect des règles européennes et des garanties relatives à la protection des données et aux droits fondamentaux. L'Algérie pourra également désigner plusieurs points de contact judiciaires, dont un spécialisé dans les questions liées au terrorisme. Elle pourra, en outre, dépêcher un procureur de liaison auprès d'Eurojust afin de faciliter les échanges avec les autorités judiciaires européennes. Des représentants algériens pourront participer à certaines réunions opérationnelles et stratégiques de l'agence consacrées aux dossiers relevant de cette coopé-



ration. Le texte prévoit aussi la possibilité pour Eurojust de détacher un magistrat de liaison en Algérie.

DES ENQUÊTES COMMUNES FACILITÉES

L'un des principaux apports du futur accord réside dans la coordination des dossiers impliquant plusieurs pays. Eurojust pourra notamment contribuer à la mise en place d'équipes communes d'enquête et faciliter les procédures d'entraide judiciaire, la collecte de preuves, les auditions, les extraditions ou encore la coordination des poursuites. Ce mécanisme pourrait être particulièrement utile dans

les affaires liées à des réseaux criminels ou terroristes opérant simultanément en Algérie et dans plusieurs pays européens. L'objectif est de permettre aux autorités concernées de travailler sur les différents volets d'une même affaire de manière coordonnée, plutôt que de traiter séparément chaque procédure nationale.

DES GARANTIES SUR LES DONNÉES ÉCHANGÉES

Le futur accord ne prévoit pas un accès illimité aux données. Les informations transmises devront être utilisées exclusivement aux fins prévues par le cadre de coopération et resteront soumises aux règles rela-

tives à la protection de la vie privée, des données personnelles et des droits fondamentaux.

Le texte prévoit également des garanties concernant le droit à un recours effectif et à un procès équitable, ainsi que des dispositions particulières pour les données sensibles et les décisions fondées exclusivement sur un traitement automatisé.

UN PROCESSUS ENGAGÉ DEPUIS 2021

Cette avancée intervient au terme de plusieurs années de négociations. En mars 2021, le Conseil de l'UE avait autorisé l'ouverture de discussions avec l'Algérie en vue de conclure un accord de coopération avec Eurojust. La décision du 22 septembre 2026 autorise, désormais, la signature du texte. Elle ne signifie, toutefois, pas encore son entrée en vigueur, la conclusion définitive de l'accord devant encore suivre les procédures prévues.

Avec ce futur accord, l'Algérie disposerait d'un cadre institutionnel plus structuré pour coopérer directement avec Eurojust dans les dossiers judiciaires à dimension transnationale.

Au-delà des coopérations établies séparément avec les différents pays européens, Alger pourrait ainsi bénéficier d'un interlocuteur central pour les affaires impliquant plusieurs juridictions. Un dispositif appelé à prendre une importance particulière dans la lutte contre le terrorisme, les réseaux criminels transnationaux et les flux financiers illicites.

Smail Rouha

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le CPS de l'UA salue les efforts du président Tebboune

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a salué les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans une déclaration adoptée mercredi dernier à New York, lors de sa 1369e réunion au niveau ministériel, consacrée au thème du «bon voisinage et des réponses régionales aux défis sécuritaires et terroristes en Afrique», le CPS a notamment salué les efforts du président Tebboune visant à faire avancer l'agenda de l'organisation continentale dans ce domaine. Le Conseil a, dans ce cadre,



demandé à la Commission de l'UA d'accélérer l'achèvement du mandat d'arrêt africain et de la base de données africaine sur les terroristes afin de ren-

forcer la coopération judiciaire transfrontalière, de perturber les réseaux d'approvisionnement illicites et de lutter plus efficacement contre les sanc-

tuaires régionaux. Le CPS a également renouvelé son appel à la Commission de l'UA, conformément à la décision 978 de la Conférence de l'Union africaine adoptée en février 2026, pour mettre en place un cadre continental destiné à lutter contre l'utilisation des technologies émergentes par les groupes terroristes, notamment les drones, les plateformes cryptées et les mécanismes de financement numérique. Ce cadre devra s'appuyer sur les «Principes directeurs d'Alger» et être conforme aux normes internationales. Le Conseil a, par ailleurs, appelé les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier l'ensemble des instruments de l'UA relatifs à la lutte contre le terrorisme.

PRINCIPES DIRECTEURS D'ALGER : UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Il a notamment cité la Convention de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée lors du 35e sommet de l'OUA, tenu à Alger en juillet 1999, ainsi que son protocole. Cette démarche vise à combler les lacunes sécuritaires régionales et à renforcer le cadre normatif continental en matière de lutte contre le terrorisme.

Intervenant lors de cette réunion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné la priorité accordée par l'Algérie à la lutte contre le financement du terrorisme et à l'assèchement de ses sources, notamment en s'attaquant à l'utilisation des technologies avancées à des fins terroristes. Ahmed Attaf a également rappelé les «Principes directeurs d'Alger», adoptés par le Conseil de sécurité des Nations unies en janvier 2025, comme cadre de référence pour renforcer les efforts internationaux dans ce domaine. Le ministre d'Etat a, en outre, mis en avant le rôle du président Abdelmadjid Tebboune en sa qualité de champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il a enfin souligné que l'approche de l'Algérie repose sur l'idée que les réponses sécuritaires et militaires, bien que nécessaires, ne peuvent à elles seules garantir une sécurité et une stabilité durables. Celles-ci doivent, selon lui, être accompagnées par le développement, la réconciliation, la consolidation des institutions de l'Etat et la prise en charge des conditions exploitées par les organisations terroristes pour recruter et étendre leur influence.

R. N.

PAP-UA

Boutbig et Haddadi plaident pour une coordination renforcée

Le président du Parlement panafricain (PAP), Fatah Boutbig, et la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, ont convenu, jeudi, à New York, de renforcer la coordination entre les différents organes de l'organisation continentale afin de contribuer à la réalisation de ses objectifs. Cette rencontre bilatérale s'est tenue en marge des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il s'agit du premier contact officiel entre les deux responsables depuis l'élection, en avril dernier, du Bureau de la

septième législature du Parlement panafricain. À cette occasion, Fatah Boutbig a présenté sa vision pour la réforme et le renforcement du Parlement panafricain, notamment à travers l'amélioration de ses aspects administratifs, afin de lui permettre de s'acquitter plus efficacement de son mandat, de mieux représenter les intérêts des citoyens africains et de contribuer à la mise en œuvre des politiques et programmes de l'UA. De son côté, Selma Malika Haddadi, chargée notamment de l'administration et des finances de l'Union africaine, a exprimé son soutien aux efforts engagés par la nouvelle direction du PAP pour renforcer l'institution législative continentale. Elle a également réaffirmé sa disponibilité à poursuivre son engagement dans le processus de réforme et à soutenir les initiatives visant à améliorer

l'efficacité du Parlement. Les deux responsables sont également convenus d'œuvrer à une meilleure coordination des programmes et activités des différents organes de l'UA, sous la conduite du Bureau du président de la Commission de l'Union africaine. Ils ont souligné, à cet égard, l'importance d'une coordination institutionnelle accrue pour faire avancer l'agenda de l'UA et renforcer la représentation ainsi que la participation de l'organisation dans les instances internationales, notamment à l'Assemblée générale des Nations unies. Les deux parties ont enfin réaffirmé leur engagement à consolider la coopération entre le Parlement panafricain et la Commission de l'Union africaine au service des objectifs de l'organisation continentale.

R. N.

RELANCE DES PROJETS CONFISQUÉS

Une progression discrète mais efficace

Le président de la République veille avec le plus grand soin au respect des délais convenus et s'assure personnellement de leur mise en œuvre.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a souligné, jeudi, dans la wilaya de Tissemsilt, que la relance de l'ensemble des projets confisqués en vertu de décisions de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption progressait de manière régulière et discrète. Le Premier ministre a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suivait avec une attention particulière ce processus et s'assurait personnellement du respect des délais fixés pour tous les projets saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption et en vertu de décisions judiciaires.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration d'une unité de production de composants et d'accessoires plastiques pour automobiles, relevant du Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), Sifi Ghrieb a annoncé «la relance prochaine de plusieurs de ces projets industriels dans nombre de wilayas».

«Il y a des projets dont nous ne souhaitons pas parler pour l'instant, mais restez à l'écoute», a-t-il affirmé, précisant que «dans les prochains temps, nous présenterons d'autres projets dans le cadre de la lutte contre la corruption, qui apporteront une valeur ajoutée et permettront de réduire concrètement la facture des importations». Le gouvernement accélère ainsi la remise en service de ces unités de production à travers plusieurs wilayas, avec pour objectif de soutenir l'intégration nationale et de réduire les importations de différents intrants.

Parmi les principales étapes franchies récemment, figurent la mise en service, le 5 août à Réghaïa, d'une usine de plaquettes de frein et de leurs accessoires, relancée en moins de deux mois, ainsi que l'inauguration, le 29 avril à Batna, d'une unité d'assemblage de chambres frigorifiques pour



camions. À ces réalisations, s'ajoute désormais l'unité de production de composants et d'accessoires plastiques pour automobiles de Tissemsilt.

NOUVEAU JALON POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Inaugurée jeudi par le Premier ministre, l'usine de Tissemsilt a été récupérée du groupe Cima Motors après sa saisie dans le cadre des enquêtes sur la grande corruption. D'une capacité de production de 251.000 pièces par an, elle pourra équiper près de 200.000 véhicules, avec un taux d'intégration de 40% dans une première phase. L'objectif est de porter ce taux à 70% à terme.

D'un coût de réalisation estimé à 5 milliards de DA, cette unité produira une large gamme de composants destinés à différentes filières industrielles, notamment

l'électroménager, l'industrie des câbles, les réfrigérateurs, les climatiseurs, les équipements et dispositifs médicaux, les matériaux d'emballage et de conditionnement, les outils et articles ménagers, les produits cosmétiques, les lunettes, les articles en plastique, les composants de drones ainsi que les panneaux de signalisation routière. Saluant les efforts ayant permis la relance de cette unité en moins de cinq mois, le Premier ministre a souligné que cette réalisation constituait «un point de départ».

RENFORCER LA PRODUCTION LOCALE

Sifi Ghrieb a souligné que la mise en service de cette unité contribuera à renforcer l'écosystème de l'industrie automobile, à élargir la base des fabricants locaux de composants, à accroître les capacités de production et à renforcer l'intégration des

entreprises industrielles nationales dans les chaînes de production et d'approvisionnement.

Cette dynamique doit, selon lui, favoriser l'émergence d'une industrie mécanique nationale davantage intégrée.

Dans ce contexte, le Premier ministre a présenté cette unité comme l'un des éléments d'une base industrielle moderne et durable, capable de fournir des composants locaux répondant aux besoins du marché national, tout en contribuant à la diversification de l'économie et au renforcement de la production nationale.

RÉDUIRE LES IMPORTATIONS

Pour Sifi Ghrieb, «toutes les pièces utilisées dans l'industrie automobile sont fabriquées ici». Le Premier ministre a, à ce titre, insisté sur la nécessité de mettre fin, d'ici au 31 décembre prochain, à l'importation des pièces en plastique destinées à la fabrication et à l'assemblage des véhicules.

Il a appelé les concessionnaires et les fabricants agréés à privilégier leur production locale afin d'accroître le taux d'intégration dans l'économie nationale.

«D'ici à la fin de l'année, tous les constructeurs automobiles agréés qui fabriquent en Algérie doivent fabriquer dans cette usine leurs pièces plastiques qui sont actuellement importées. Les moules de ces pièces doivent être dans cette usine d'ici à la fin de l'année», a-t-il affirmé.

La même démarche doit être engagée pour les éléments de carrosserie produits à Batna, où une usine d'emboutissage a été lancée en avril dernier.

Le Premier ministre a enfin appelé la société GTI et l'ensemble des fabricants agréés à élaborer un cahier des charges clair et à engager immédiatement le transfert des moules de fabrication ainsi que la localisation de leur production.

S. Smati

DE LA CONFISCATION À LA PRODUCTION LE PARI ALGÉRIEN

L'inauguration, jeudi, dans la wilaya de Tissemsilt, d'une unité de production de composants et d'accessoires plastiques pour automobiles, relevant du Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), marque la reprise d'activité d'un site industriel confisqué dans le cadre de la lutte contre la corruption. Une opération qui s'inscrit dans une dynamique nationale de récupération et de relance des projets confisqués.

Il y a quelques années encore, ces unités confisquées par la justice incarnaient l'arrêt et le gaspillage : chaînes à l'arrêt, investissements immobilisés et capacités de production inexploitées, sur fond de défiance citoyenne liée à l'accaparement de pans entiers de l'économie par des réseaux d'intérêts privés.

Aujourd'hui, la trajectoire s'inverse. Sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, ces actifs sont progressivement réintégrés dans le circuit économique national. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, l'a affirmé : l'opération «se poursuit en vue de leur réintégration dans le tissu économique national». Une logique dans laquelle la sanction judiciaire doit désormais déboucher sur une valorisation économique des actifs récupérés.

Cette démarche se veut progressive et méthodique. Loin des effets d'annonce, la relance avance de wilaya en wilaya. Sifi Ghrieb a annoncé «la relance prochaine de plusieurs de ces projets industriels dans



nombre de wilayas», tout en soulignant le suivi personnel exercé par le chef de l'État sur le respect des délais fixés.

DE LA SANCTION À LA VALEUR AJOUTÉE

Ce qui se dessine, c'est un changement de logique : là où la confiscation signifiait l'arrêt ou le gel d'actifs, l'objectif est désormais de les remettre en activité. Chaque unité relancée peut ainsi redevenir un

outil de production, un gisement d'emplois et un maillon du processus d'industrialisation nationale. L'unité de Tissemsilt en fournit une illustration. En produisant localement des composants automobiles, elle s'inscrit dans l'objectif de développement de la production nationale et de réduction de la dépendance aux importations. Chaque pièce fabriquée localement peut contribuer à économiser des devises et à renforcer les compétences indus-

trielles nationales.

DES CRISES TRANSFORMÉES EN OPPORTUNITÉS

L'enjeu dépasse ainsi la seule remise en activité de quelques unités. Il réside dans la capacité à transformer des actifs immobilisés en capacités productives durables. Cette approche répond à plusieurs objectifs : créer de la valeur ajoutée locale en réintégrant des actifs à l'arrêt dans le circuit économique ; accélérer l'industrialisation dans des secteurs stratégiques, notamment l'automobile et la chimie ; favoriser la création d'emplois directs et indirects à travers le développement de la sous-traitance ; et réduire progressivement la dépendance aux importations.

Reste désormais l'épreuve du temps. La multiplication annoncée des relances devra se traduire par des résultats mesurables : volumes de production, emplois créés, niveaux d'intégration et contribution effective à la substitution aux importations. C'est sur ce terrain concret, d'ailleurs, que sur les déclarations, que se mesurera la portée de cette stratégie. La trajectoire est désormais engagée : en Algérie, la lutte contre la corruption ne s'arrête pas aux procédures judiciaires. Elle se prolonge par la récupération et la remise en activité des actifs concernés. D'un site industriel à l'arrêt, l'objectif est désormais de faire renaître une capacité de production, des emplois et de la valeur ajoutée.

Assia M.

MULTILATÉRALISME, PALESTINE, AFRIQUE

Le triple plaidoyer d'Attaf à New York

«Il n'existe ni sécurité ni stabilité en dehors du respect du droit international et de la Charte des Nations unies», a affirmé le chef de la diplomatie algérienne.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a multiplié cette semaine à New York les interventions de haut niveau, portant la voix de l'Algérie sur plusieurs dossiers majeurs de l'agenda international : la réforme de la gouvernance multilatérale au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la cause palestinienne et la promotion du droit au développement, à l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration des Nations unies qui le consacre. Devant la réunion des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI, Attaf a dressé le constat d'un contexte international «extrêmement délicat», marqué par l'accélération des mutations, l'aggravation des crises et la multiplication des défis auxquels sont confrontés les pays et les peuples membres de l'Organisation. Une conjoncture qui exige, selon lui, plus que jamais, un renforcement de la concertation et de la coordination entre les États membres, ainsi qu'une unification des positions et une rationalisation de l'action collective. Face à cette responsabilité historique, le chef de la diplomatie algérienne a appelé à transformer l'OCI en un instrument «plus efficace, plus capable d'initiative et d'influence», au service des intérêts des pays membres et des causes de leurs peuples. Il a articulé son propos autour de trois priorités majeures. D'abord, l'attachement indéfectible au multilatéralisme et à la primauté du droit international. Les



développements récents, a-t-il rappelé, ont démontré qu'il n'existe «ni sécurité ni stabilité» en dehors du respect du droit international et de la Charte des Nations unies. Un devoir s'impose donc : défendre un ordre international juste et équilibré, loin de la sélectivité et de la politique du deux poids, deux mesures. Ensuite, la poursuite sans relâche de l'action en faveur de la Palestine et d'Al-Qods, fondement historique de l'OCI depuis sa création. Cette responsabilité, a-t-il insisté, demeure entière et devient même chaque jour plus pressante, appelant à activer tous les leviers politiques, diplomatiques et juridiques susceptibles de consacrer les droits légitimes du peuple palesti-

nien et de faire progresser la solution à deux États. Enfin, le renforcement du poids collectif de l'Organisation sur la scène internationale, par l'unification des positions, l'intensification de la coordination et la construction de partenariats élargis avec les autres regroupements régionaux et internationaux. Une étape qui, a-t-il averti, ne tolère ni dispersion des positions ni calculs étroits, mais exige clarté, unité et capacité à traduire la solidarité en actes concrets.

Le ministre a réaffirmé que l'Algérie demeurerait fidèle à ses engagements et à ses principes constants, poursuivant son soutien à l'action islamique commune au

service de la sécurité, de la stabilité, de la solidarité et de la cohésion au sein de la Nation islamique.

LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT, UNE URGENCE RENOUVELÉE

Le même jour, Attaf a pris part à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, adoptée en 1986.

Il a souligné que ce droit fondamental revêt une importance renouvelée face à la persistance de la pauvreté, à l'aggravation des disparités, au poids croissant de la dette et à la multiplication des crises affectant l'ordre économique mondial.

Le ministre d'État a plaidé pour un développement économique inclusif et durable, plaçant l'être humain, sa dignité et son bien-être au centre de l'action, tout en réaffirmant la nécessité de respecter la souveraineté des États et le droit des peuples à l'autodétermination.

Il a également appelé à une réforme du système économique et financier international afin de le rendre plus équitable envers les pays en développement, renouvelant l'engagement de l'Algérie en faveur de la solidarité africaine.

Attaf a conclu en réitérant le soutien de l'Algérie à l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant sur le droit au développement, qu'il considère comme indispensable à la mise en œuvre pleine et effective de ce droit.

A. Mekhennef

AHMED ATTAFF MULTIPLIE LES ENTRETIENS À NEW YORK Alger déploie son agenda diplomatique

À New York, la diplomatie algérienne a mené une offensive tous azimuts. En marge de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a multiplié les entretiens avec plusieurs responsables européens, américain, russe et africains. Au menu : énergie, commerce, investissements, grands projets régionaux, mais aussi les principaux dossiers de crise.

Ahmed Attaf s'est notamment entretenu avec Massad Boulos, haut conseiller du président américain pour les affaires arabes et africaines. Les deux responsables ont examiné l'évolution des relations algéro-américaines et les moyens de les élargir, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'économie et du commerce.

Attaf et Boulos ont également abordé nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, au Soudan et dans le Golfe, soulignant «l'impé-

ratif d'œuvrer à trouver des solutions aux crises qui secouent la région».

«Evoquant les développements du dossier du Sahara occidental, les deux parties sont convenues de poursuivre la concertation et la coordination à ce sujet», conclut la même source.

PROCHAINE VISITE DU PREMIER MINISTRE TCHÈQUE

Avec son homologue tchèque Petr Macinka, Ahmed Attaf a abordé les perspectives de coopération dans l'énergie, l'enseignement supérieur et le commerce, alors que se prépare la prochaine visite du Premier ministre tchèque en Algérie.

Mais l'entretien a également permis à Alger de poser directement la question des obstacles rencontrés par les exportations algériennes sur les marchés européens.

Le chef de la diplomatie algérienne a plaidé pour le traitement de ces entraves dans le cadre des mécanismes de l'accord d'association Algérie-UE, avec l'objectif

affiché d'assurer un équilibre des intérêts entre les deux parties.

Avec la Suède, les discussions ont porté principalement sur la coopération économique et les investissements, notamment dans l'industrie.

ALGER ET MADRID PRÉPARENT LEUR RENDEZ- VOUS D'OCTOBRE

Le dossier algéro-espagnol figurait également au cœur des consultations. Ahmed Attaf et son homologue José Manuel Albares ont passé en revue l'évolution des relations bilatérales, avec un accent sur l'énergie, le commerce et la coopération économique.

La prochaine réunion de haut niveau algéro-espagnole, prévue en octobre, devrait constituer une nouvelle échéance importante. Un forum d'affaires réunissant les opérateurs économiques des deux pays est également annoncé en marge de la visite du président Abdelmadjid Tebboune à Madrid.

MOSCOU : RENFORCER LE PARTENARIAT

Avec Sergueï Lavrov, Ahmed

Attaf a examiné les développements au Moyen-Orient et au Sahel, ainsi que la question du Sahara occidental.

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coordination bilatérale et multilatérale sur les dossiers d'intérêt commun.

La coopération économique et commerciale a également été au centre des échanges. La 13e session de la Commission intergouvernementale mixte, tenue en juin à Moscou, avait ouvert de nouvelles pistes de coopération.

Cette dynamique intervient à l'approche du troisième Sommet Russie-Afrique, prévu les 28 et 29 octobre à Moscou, avec plusieurs secteurs à l'ordre du jour, notamment le commerce, l'investissement, l'énergie, la sécurité alimentaire et les technologies.

LE PROCESSUS D'ORAN EN PRÉPARATION

Avec le ministre nigérien des Affaires étrangères, Bakary Yaou Sangaré, les discussions ont porté sur le renforcement du partenariat dans les hydrocarbures,

l'énergie, l'agriculture, le commerce et les infrastructures.

La centrale électrique de Niamey et le développement du bloc pétrolier de Kafra figurent parmi les projets évoqués. Alger a également réaffirmé sa disponibilité à accompagner le Niger dans la valorisation de ses ressources et la réalisation de projets structurants.

La Route transsaharienne et le gazoduc Nigeria-Algérie ont, dans ce cadre, été mis en avant comme des leviers d'intégration économique et énergétique régionale.

Par ailleurs, Ahmed Attaf a félicité son homologue du Bénin, Mme Amori Brunet, à l'occasion de l'accession du Bénin à la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mois de septembre en cours, les deux parties ayant convenu de «poursuivre les consultations et la coordination autour des questions de paix et de sécurité sur le continent, notamment à la lumière de la tenue de la 13e édition du processus d'Oran, prévue en décembre 2026».

Synthèse Smail R.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS LOCALES

L'Anie poursuit la préparation du scrutin

De Constantine à Oran, les rencontres régionales se multiplient pour renforcer la coordination, mobiliser les moyens nécessaires et assurer un suivi étroit des différentes étapes du processus électoral.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Saâd Arous, poursuit ses rencontres régionales avec les responsables locaux de l'Autorité en prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre 2026.

Saâd Arous a présidé, jeudi, à Constantine, une rencontre régionale réunissant les coordinateurs de l'Anie de 19 wilayas de l'Est du pays, dans le cadre des préparatifs du prochain scrutin local.

Dans son intervention, le président de l'Anie a appelé à «multiplier les efforts», à renforcer le niveau de préparation ainsi que la coordination entre les différents intervenants, afin d'assurer le bon déroulement du processus électoral à ses différentes étapes.

Il a notamment souligné que l'élection «ne se résume pas au jour du scrutin», mais constitue un processus qui commence avec la convocation du corps électoral

et se poursuit jusqu'à la proclamation des résultats. Saâd Arous a également insisté sur la nécessité d'une complémentarité entre les différentes institutions, administrations et parties prenantes, chacune dans le cadre de ses prérogatives et compétences.

COORDINATION AVEC LES AUTORITÉS LOCALES

Le président de l'Anie a demandé aux coordinateurs de wilaya de maintenir une coordination permanente avec les autorités locales afin de réunir les moyens logistiques, organisationnels, matériels et humains nécessaires au déroulement de l'opération électorale.

Il les a également exhortés à renforcer le suivi et la communication avec les coordinateurs communaux, à les accompagner et à les orienter, tout en accordant une importance particulière à la présence sur le terrain.

Le rôle des médias a également été évoqué. Saâd Arous a insisté sur leur contribution à l'accompa-



gnement du processus électoral et à la transmission d'informations fiables aux citoyens, tout en appelant au respect des règles et de l'éthique professionnelle ainsi qu'à l'équité dans la couverture médiatique.

La rencontre de Constantine a réuni les coordinateurs de l'Anie des wilayas de Constantine, Skik-

da, Annaba, Guelma, Oum El Bouaghi, Tébessa, Batna, Biskra, Jijel, Sétif, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Souk Ahras, Mila, Ouled Djellal, Barika, El Kantara, Bir El Ater et Khenchela.

UNE TOURNÉE RÉGIONALE DÉJÀ ENGAGÉE

Cette rencontre intervient

après celle organisée la semaine précédente à Oran. Samedi dernier, Saâd Arous y avait présidé une réunion régionale regroupant les coordinateurs de wilaya et les coordinateurs communaux de l'Anie représentant 17 wilayas. Étaient concernées les wilayas de Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Mascara, Oran, El Bayadh, Tissemsilt, Naâma, Aïn Témouchent, Relizane, Béchar, Béné Abbès, El Aricha, Ksar Chellala et El Abiodh Sidi Cheikh, en présence de membres du conseil de l'Autorité indépendante. Ces réunions régionales s'inscrivent dans le dispositif de préparation du scrutin du 28 novembre 2026, destiné à élire les membres des Assemblées populaires communales et de wilaya.

À travers ces rencontres successives, l'Anie met ainsi l'accent sur la préparation opérationnelle du scrutin, la coordination avec les acteurs locaux et le suivi de l'organisation électorale sur le terrain.

I. Kherrane

ÉDUCATION NATIONALE

Saâdaoui durcit le suivi de la rentrée scolaire

Fonctionnement des établissements, scolarisation, santé scolaire et prise en charge des préoccupations locales figuraient au cœur d'une visioconférence avec les directeurs de l'éducation des différentes wilayas. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed SeghirSaadaoui, a présidé, mercredi, une visioconférence nationale avec les directeurs de l'éducation des différentes wilayas, consacrée au suivi de plusieurs dossiers liés au fonctionnement des établissements scolaires et à l'état d'avancement des opérations en cours.

Lors de cette réunion, le ministre a salué les efforts déployés par les directions de l'éducation, en coordination avec les autorités locales et la communauté éducative, pour assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions, selon un communiqué du ministère.

Mohamed SeghirSaadaoui a insisté sur la nécessité de poursuivre la coordination entre les

différents intervenants afin de consolider les acquis enregistrés et de préserver la stabilité des établissements scolaires.

Parmi les principaux points examinés figurait le suivi de l'installation de l'ensemble des lauréats dans leurs postes, ainsi que la prise en charge de la scolarisation des élèves.

Les directeurs de l'éducation des différentes wilayas ont présenté l'état d'avancement de ces opérations. À cette occasion, le ministre a appelé à assurer un suivi régulier sur le terrain, tout en veillant à vérifier les données communiquées et à les actualiser en permanence.

Le ministre a également souligné la nécessité d'un suivi continu du fonctionnement des établissements publics et privés, notamment en ce qui concerne le respect de la réglementation et du calendrier scolaire.

LA SANTÉ SCOLAIRE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

La visioconférence a également porté sur la mise en œuvre

du programme du ministère consacré à la Semaine de la santé scolaire.

Le ministre a demandé aux responsables locaux de veiller au suivi de terrain de cette opération et de sensibiliser les chefs d'établissement à l'importance de renseigner les formulaires destinés à évaluer les différentes activités réalisées. L'objectif est de disposer de données permettant une évaluation précise et objective de l'opération.

Dans ce cadre, Mohamed SeghirSaadaoui a salué la contribution du ministère de l'Industrie pharmaceutique à cette initiative, notamment à travers la mise à disposition de fournitures et de produits sanitaires destinés aux élèves.

Une première partie de ces équipements a déjà été acheminée vers plusieurs wilayas, notamment dans le Sud, tandis que l'opération doit se poursuivre afin de couvrir l'ensemble du territoire national.

Le ministre a instruit les directeurs de l'éducation de

veiller à la distribution de ces fournitures aux élèves, en accordant une attention particulière aux catégories nécessitant un accompagnement spécifique. Il a également insisté sur la nécessité de documenter et de suivre cette opération sur le terrain.

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE SUR LE TERRAIN

Autre axe abordé : le fonctionnement quotidien des établissements scolaires et le rôle des services d'inspection et d'administration.

Le ministre a appelé à intensifier la présence sur le terrain afin de s'assurer du respect de la réglementation et du bon déroulement de l'activité pédagogique. Il a également mis en avant le rôle des directeurs d'établissement dans la mise en œuvre des instructions ministérielles, le respect des règles en vigueur et le maintien de la discipline administrative et pédagogique.

Les services d'inspection et d'administration sont, eux aussi,

appelés à renforcer leurs interventions et à identifier rapidement les situations susceptibles d'affecter la scolarisation des élèves ou le fonctionnement normal des établissements.

LES PRÉOCCUPATIONS LOCALES À TRAITER

Enfin, Mohamed SeghirSaadaoui a demandé aux directeurs de l'éducation de poursuivre le suivi des préoccupations recensées dans les différentes wilayas.

Ces préoccupations concernent notamment le transport scolaire, les infrastructures éducatives et les conditions de scolarisation des élèves, ainsi que toute autre difficulté identifiée lors des visites et des opérations de suivi sur le terrain.

Le ministre a appelé à prendre les mesures appropriées pour traiter ces situations dans les meilleurs délais, avec une coordination renforcée entre les différents acteurs concernés.

I. Kherrane

COMPÉTENCES ET FORMATION

L'Afrique se donne rendez-vous à Alger en novembre

L'Algérie accueillera, en novembre prochain, le Forum africain sur les politiques en matière de compétences (AfricanSkills Policy Forum), en partenariat avec l'Union africaine. L'annonce a été faite à l'issue d'une réunion de haut niveau tenue à Shanghai, à laquelle a participé la ministre de la For-

mation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab.

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération avec WorldSkills et le développement des compétences en Afrique. À cette occasion, la ministre a invité les participants au forum d'Alger, qui sera consacré au partage d'expé-

riences et d'expertises dans les domaines de la formation professionnelle et des compétences.

Nacima Arhab a également appelé les pays africains membres de WorldSkills à participer aux Olympiades des métiers prévues à Oran. Cette manifestation permettra aux

jeunes Africains de confronter leurs compétences et aux délégations participantes de bénéficier de l'expérience algérienne en matière d'organisation de concours professionnels.

L'Algérie a, par ailleurs, réaffirmé sa disponibilité à mettre son expertise au service de la coopération africaine et à

contribuer à la construction d'un système africain intégré de développement des compétences. La ministre a notamment mis en avant l'adaptation des formations aux besoins de l'économie, l'investissement dans les compétences d'avenir et le partenariat avec le secteur économique.

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ Plusieurs étapes franchies

Le développement du projet intégré de phosphate s'inscrit dans une vision fondée sur la valorisation des richesses minières à l'intérieur du pays.

Le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba entrera en production dans les délais prévus, à savoir fin mars 2027. C'est ce qu'a annoncé jeudi, dans la wilaya de Tébessa, le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, lors de la cérémonie officielle de lancement des travaux de construction d'une usine d'enrichissement et de traitement du phosphate brut à Bled El Hadba, dans le cadre de la mise en œuvre du projet intégré de phosphate.

Accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djel-laoui, et du ministre des Mines et de l'Industrie minière, Mourad Hanifi, Mohamed Arkab a procédé à la pose de la première pierre de l'usine d'extraction et d'enrichissement du phosphate sur le site de la mine de Bled El Hadba.

BLED EL HADBA : PREMIER MAILLON DU PROJET

La mine de Bled El Hadba constitue, selon le ministre, «le premier maillon du projet intégré d'extraction, d'enrichissement, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux».

Ce complexe permettra d'enrichir le phosphate brut et de pro-



duire la matière destinée au pôle industriel de transformation chimique d'Oued Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras.

Mohamed Arkab a indiqué que «10,5 millions de tonnes de phosphate brut seront extraites annuellement de la mine de Bled El Hadba, pour fournir 5,5 millions de tonnes de phosphate enrichi et commercialisable, tandis que la capacité de production de phosphate concentré est estimée à 3,2 millions de tonnes par an». À cette occasion, Mohamed

Arkab a appelé les entreprises concernées à poursuivre leurs efforts et à accélérer le rythme de réalisation afin d'atteindre la phase de production de phosphate enrichi dans les délais impartis.

Il a également insisté sur «la nécessité de poursuivre le travail à un rythme soutenu et de renforcer la coordination entre les différentes parties et entreprises concernées», tout en veillant au respect du calendrier fixé, à la qualité de l'exécution et à la conformité des installations aux

normes, afin d'atteindre les objectifs fixés pour ce projet stratégique.

Le ministre d'État a également souligné que l'objectif était d'intégrer ce projet dans une chaîne industrielle complète au niveau national, depuis l'extraction et l'enrichissement jusqu'à la transformation chimique et la production d'engrais et de produits à valeur ajoutée.

Cette démarche doit contribuer à répondre aux besoins du secteur agricole national, à renforcer la sécurité alimentaire, à développer l'industrie nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives à l'exportation.

OUED KEBRIT : LA TRANSFORMATION SE MET EN PLACE

À Oued Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras, une autre étape du projet a été lancée jeudi avec la pose de la première pierre d'un complexe de transformation chimique du phosphate et de production d'engrais.

À cette occasion, une présentation du projet et de ses différents volets industriels a été faite. Un état des lieux sur le terrain a également permis de constater le lancement des travaux préparatoires et des travaux de réalisation. Le complexe comprendra plusieurs

unités destinées à la production d'engrais phosphatés et azotés, dont l'urée, ainsi que de matières chimiques intermédiaires telles que l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac.

LA LOGISTIQUE AU RENDEZ-VOUS

Le volet logistique du projet a également connu une avancée mercredi soir avec le lancement officiel des travaux des installations portuaires du quai minéralier au port d'Annaba.

Le projet intégré s'étend sur plusieurs wilayas de l'Est du pays, notamment Tébessa, Souk Ahras et Annaba. Il associe l'extraction et l'enrichissement du phosphate, sa transformation industrielle, la production d'engrais, ainsi que son transport et son acheminement vers les marchés.

Cette organisation s'appuie notamment sur la ligne ferroviaire minière Est, actuellement en cours de réalisation sur 422 km entre les wilayas de Tébessa, de Souk Ahras et d'Annaba.

Elle doit assurer le transport du phosphate depuis les installations de Bled El Hadba vers le pôle de transformation chimique d'Oued Kebrit, puis l'acheminement des produits vers les installations portuaires d'Annaba.

S. Smati

INDUSTRIE

Le savoir-faire algérien conquiert la Tanzanie

Le savoir-faire industriel algérien commence à susciter un intérêt croissant en Afrique de l'Est. L'ambassadeur de Tanzanie en Algérie, Mobhare Matinyi, a effectué, jeudi, une visite à l'usine de CAM SARL, située à la périphérie d'Alger, spécialisée dans la fabrication de machines destinées à la transformation et au conditionnement des produits agricoles et pharmaceutiques.

Cette visite a été l'occasion d'examiner les possibilités de développer une coopération industrielle entre l'entreprise algérienne et la Tanzanie, notamment à travers la conception de machines adaptées aux besoins spécifiques du secteur agricole tanzanien. Les échanges entre le diplomate tanzanien et la direction de CAM SARL, représentée notamment par son directeur général Bouzid Belhadj, son directeur

administratif et financier Abderraouf Belhadj et son directeur des opérations Alaaeddine Belhadj, ont porté sur les besoins du marché tanzanien et les possibilités de fabrication d'équipements destinés à la valorisation des productions agricoles locales.

TRANSFORMER DAVANTAGE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'ambassadeur Matinyi a mis en avant la stratégie de la Tanzanie visant à accroître la valeur ajoutée de ses produits agricoles avant leur commercialisation sur les marchés internationaux.

La Tanzanie dispose d'un important potentiel dans plusieurs filières, notamment les fruits et légumes, les épices, les céréales, la noix de cajou, les arachides, le

tournesol, le thé et le café. Pour la Tanzanie, le développement des capacités locales de transformation et de conditionnement constitue ainsi un enjeu important pour renforcer la compétitivité de ses exportations agricoles. Dans ce contexte, le savoir-faire de CAM SARL pourrait ouvrir un nouveau champ de coopération industrielle entre les deux pays. L'entreprise algérienne pourrait notamment adapter ses équipements aux caractéristiques des productions et aux besoins des opérateurs tanzaniens.

UNE TECHNOLOGIE À VOCATION AFRICAINE

CAM SARL s'appuie sur des compétences algériennes pour la conception et la fabrication de ses machines, avec l'utilisation de technologies provenant notamment

d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne.

L'entreprise a, par ailleurs, commencé à développer sa présence sur les marchés extérieurs, notamment en Tunisie. Une dynamique qui pourrait désormais s'étendre à l'Afrique de l'Est, à travers le marché tanzanien. Le directeur général de CAM SARL a, de son côté, exprimé la volonté de poursuivre les échanges avec la Tanzanie et d'effectuer une visite dans le pays afin d'identifier directement les opportunités industrielles et les besoins des opérateurs locaux. Au-delà d'une simple relation commerciale, cette démarche pourrait contribuer à renforcer les échanges industriels entre Alger et Dar es-Salaam, alors que l'Algérie cherche à accroître la présence de ses entreprises et de ses produits sur les marchés africains.

COOPÉRATION AFRICAINE

Alger accélère avec Pretoria et Abuja

L'Algérie poursuit le renforcement de ses partenariats avec les principales puissances africaines. En marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a tenu deux rencontres distinctes avec ses homologues d'Afrique du Sud et du Nigeria.

Avec le ministre sud-africain des Relations internationales et

de la Coopération, Ronald Lamola, Ahmed Attaf a examiné les moyens de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales.

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre les engagements issus de la visite d'État du président Cyril Ramaphosa en Algérie, ainsi que les conclusions de la 7e session de la Commission supérieure bilatérale de coopération, tenue en décembre 2024.

Dans cette perspective, Alger

et Pretoria ont convenu d'organiser prochainement une réunion ministérielle préparatoire à la prochaine session de cette commission. La coopération économique figure également parmi les priorités. Les discussions ont porté notamment sur les mines, les hydrocarbures et l'agriculture, avec l'objectif de concrétiser les opportunités de partenariat existantes. Les deux responsables ont, par ailleurs, salué l'achèvement du processus de création de la Commission mixte sur le com-

merce et l'investissement.

Sur le plan politique, l'Algérie et l'Afrique du Sud ont réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies.

Avec la ministre nigériane des Affaires étrangères, Bianca Odu-megwu-Ojukwu, Ahmed Attaf a également passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les moyens de lui insuffler une nouvelle dynamique.

Les échanges ont notamment porté sur l'économie, l'énergie, la formation et l'enseignement supérieur. Les deux pays préparent, dans ce cadre, la tenue de la 5e session de la Commission supérieure bilatérale de coopération.

Cette prochaine échéance doit permettre d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat et de renforcer davantage les relations entre Alger et Abuja, deux acteurs majeurs de la coopération africaine.

INDUSTRIE, PHARMACIE, ÉNERGIE, AGROALIMENTAIRE, AUTOMOBILE

L'Inde explore le potentiel algérien

Plusieurs entreprises indiennes ont manifesté leur intérêt pour le marché algérien et les possibilités de développer des projets productifs et des partenariats avec des opérateurs locaux.

Des entreprises et des hommes d'affaires indiens ont exploré, lors d'une rencontre virtuelle algéro-indienne, les perspectives de coopération économique, commerciale et d'investissement en Algérie. Organisée autour des opportunités offertes par le marché algérien, cette rencontre a notamment permis aux opérateurs indiens de s'informer sur les possibilités d'investissement, les secteurs prioritaires ainsi que les mécanismes permettant d'établir des partenariats avec des entreprises algériennes. Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ismaïl Chakib Goudri, a pris part aux échanges, aux côtés d'une représentante de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et du directeur général du Centre du commerce international Algérie, Ahmed Tibaoui.

UN INTÉRÊT POUR LA PRODUCTION LOCALE

Plusieurs entreprises indiennes ont participé à la rencontre, notamment des sociétés spécialisées dans l'industrie et l'ingénierie, les vannes industrielles, les systèmes de refroidissement, les emballages, les matériaux d'étanchéité et d'isolation, ainsi que dans les produits pharmaceutiques et les équipements agroalimentaires. Des opérateurs intéressés par le développement de projets en Algérie ont égale-



ment présenté leur intérêt pour le secteur de la production de gélatine. Au-delà des échanges commerciaux, les discussions ont porté sur la possibilité de développer des activités de production directement en Algérie et de nouer des partenariats avec des entreprises locales.

FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ ALGÉRIEN

Les représentants des institutions algé-

riennes ont présenté les missions de leurs organismes et les dispositifs d'accompagnement destinés aux investisseurs et opérateurs économiques étrangers.

Les échanges ont notamment porté sur les conditions d'accès au marché algérien, les secteurs présentant des opportunités, les possibilités d'exportation et de production locale, les mécanismes de paiement ainsi que les procédures liées à l'investissement. La question de l'identification des

partenaires algériens et de la vérification de leur fiabilité a également été abordée, compte tenu de son importance dans la mise en place de relations commerciales et de partenariats durables.

PLUSIEURS SECTEURS CIBLÉS

Les discussions ont couvert un large éventail de secteurs, notamment l'industrie et l'ingénierie, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'automobile, l'énergie et les ressources en eau.

Une attention particulière a été accordée au développement de partenariats productifs et de chaînes d'approvisionnement locales. Cette approche pourrait permettre aux entreprises indiennes d'explorer davantage les possibilités de fabrication et d'investissement en Algérie, tout en contribuant au renforcement des échanges commerciaux bilatéraux. À cette occasion, le directeur général de la CACI a réaffirmé le rôle de la Chambre dans la mise en relation des entreprises algériennes avec leurs homologues étrangères. La CACI contribue notamment à l'identification de partenaires économiques potentiels et à la fourniture d'informations sur les entreprises algériennes.

La Chambre accompagne également les opérateurs économiques souhaitant développer des relations commerciales ou établir des partenariats d'investissement avec des entreprises étrangères.

INVESTISSEMENT

Les Bulgares ciblent le marché algérien

La Bulgarie regarde de plus près le marché algérien. À Haskovo, dans le sud du pays, la Chambre de commerce et d'industrie a affiché son intérêt pour l'accès au marché algérien et l'identification de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération. L'intérêt bulgare a été exprimé lors d'une rencontre entre l'ambassadrice d'Algérie à Sofia, Asma Babouche, et les responsables de la Chambre de commerce et d'industrie de

Haskovo, en présence du gouverneur de Kardjali et de plusieurs hommes d'affaires locaux. Les échanges ont porté sur un large éventail de secteurs : énergie, agriculture, agroalimentaire, construction mécanique, industrie pharmaceutique, TIC, tourisme, industrie et logistique.

La rencontre a surtout permis de présenter aux opérateurs bulgares les opportunités offertes par l'économie algérienne. L'ambassadrice Asma Babouche a

exposé le cadre juridique et réglementaire de l'investissement, ainsi que les dispositifs d'incitation et les facilités fiscales disponibles.

PASSER DU CONTACT AU PARTENARIAT

Au-delà des échanges institutionnels, Alger veut encourager les contacts directs entre entreprises et favoriser l'émergence de projets concrets.

La diplomatie économique

algérienne mise ainsi sur la multiplication des passerelles avec les milieux d'affaires bulgares pour attirer de nouveaux investissements, développer des partenariats industriels et élargir les échanges entre les deux pays.

De l'énergie à l'agroalimentaire, en passant par l'industrie et la technologie, plusieurs créneaux sont désormais identifiés pour donner un contenu plus concret au rapprochement économique algéro-bulgare.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un million d'euros pour booster le « Made in Algeria »

Un projet de jumelage de 1 million d'euros, lancé mercredi à Alger avec l'appui de l'Union européenne, vise à renforcer l'agriculture biologique en Algérie. Piloté par l'Italie avec la participation de la France, il prévoit 24 mois d'accompagnement pour améliorer la réglementation, le contrôle, la certification et la formation. Le programme prévoit également la sélection de cinq filières pilotes pour le déploiement du label de qualité agricole (LAQ), destiné à mieux valoriser les produits algériens sur le marché national et à l'export.

ANTIBIOTIQUES

Saidal relance une unité stratégique à Médéa

Après plus de 20 ans d'arrêt, une unité du groupe Saidal spécialisée dans la distillation des solvants a repris son activité à Médéa, en prévision du lancement de la production de matières premières destinées notamment à la fabrication de la pénicilline G. L'unité a entamé la distillation de l'acétate de butyle, première étape vers la production de cette matière première pharmaceutique. Cette relance s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la production nationale de composants destinés aux antibiotiques, avec pour objectif de réduire la dépendance aux importations et de consolider la souveraineté sanitaire.

CONTRATS DE L'ONU

Le marché mondial ouvert aux Algériens

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en coordination avec la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies et avec le concours de la Division des achats de l'ONU, organise le 30 septembre un séminaire virtuel consacré au système de passation des marchés des Nations unies. Prévus à 14h00, la rencontre permettra aux entreprises algériennes de mieux connaître les règles, exigences et conditions d'accès aux marchés de l'ONU, avec l'objectif de favoriser leur intégration au réseau mondial des fournisseurs des Nations unies et de diversifier leurs débouchés à l'international.

COSOB

Alerte sur Numival Capital

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) met en garde le public contre Numival Capital, qui ne dispose d'aucun agrément ni autorisation pour exercer des activités réglementées dans le domaine financier. Dans un communiqué publié jeudi 24 septembre, la COSOB précise que la société, créée le 9 décembre

2025, a inscrit dans son objet social l'intermédiation en opérations de Bourse (IOB) et la gestion de fonds d'investissement, deux activités soumises à autorisation. Or, aucun dossier de demande d'agrément ou d'autorisation n'a été déposé par Numival Capital auprès de la COSOB à la date de publication du communiqué. Le régulateur appelle les investis-

seurs et le public à la vigilance et leur recommande de vérifier systématiquement les agréments des prestataires avant tout engagement.

La COSOB rappelle enfin que l'inscription d'une activité au registre du commerce ne vaut pas autorisation de l'exercer lorsqu'elle est soumise à un agrément réglementaire.

ALGÉRIE-AUSTRALIE

Vers un Conseil d'affaires

Alger et Canberra envisagent la création d'un Conseil d'affaires algéro-australien pour stimuler les investissements et les échanges commerciaux.

La proposition a été formulée jeudi par la présidente de l'APN, Khalida Boufedech, lors d'un entretien avec son homologue de la Chambre des représentants australienne, Milton Dick. L'objectif est de rapprocher les opérateurs économiques et de favo-

riser les partenariats, notamment dans le cadre de la loi sur l'investissement de 2022. Les deux responsables ont également évoqué le renforcement de la coopération parlementaire et la tenue d'une nouvelle session de consultations politiques. Milton Dick a appelé à développer les investissements et les échanges, tandis que Khalida Boufedech l'a invité à visiter l'Algérie.

70E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE ZIGHOUD YUCEF Commémoration à Alger, Skikda et Constantine

Les wilayas de Skikda et de Constantine et Alger ont commémoré, le 70ème anniversaire de la mort en martyr du héros Zighoud Youcef (1921-1956).

A Skikda, les cérémonies commémoratives, supervisées par le wali, Said Akhrout, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de citoyens, se sont déroulées dans la région de Hamri (commune de Sidi Mezghiche) où Zighoud était tombé au champ d'honneur. Après la levée des couleurs nationales et l'exécution de l'hymne national, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle érigée à la mémoire du héros. Mohamed Gouicem, professeur d'histoire à l'université de Skikda, a évoqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, l'itinéraire militant de Zighoud Youcef et sa lutte acharnée contre le colonisateur français, et mis en exergue son intelligence dans la planification de la Révolution, la préparation et l'exécution de l'offensive historique du Nord-constantinois, le 20 août 1955. L'orateur a évoqué le parcours du martyr qui a entamé la lutte au sein du Parti du peuple algérien, à l'âge de 17 ans, avant de rejoindre les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et de devenir, par la suite, un membre actif de l'Organisation spéciale (OS) et du groupe historique des 22 au sein duquel il a participé aux préparatifs du déclenchement de la glorieuse Révolution. Il fut ensuite l'adjoint du martyr Didouche Mourad, commandant de la Zone II (Nord-Constantinois), avant de lui succéder après que celui-ci fut tombé au champ d'honneur. Sur le chemin du retour, après avoir pris part au Congrès de la Soummam, le 20 août 1956 dans le village d'Ifri, près d'Ouzellaguen (Béjaïa), et alors qu'il s'employait à réorganiser les unités et à expliquer les décisions de la conférence, il perdit la vie lors d'un affrontement avec l'armée coloniale française. A Constantine, les



cérémonies commémoratives, supervisées par le wali Kamel Eddine Kerbouche en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de citoyens, se sont déroulées au cimetière des martyrs de la commune de Zighoud-Youcef, berceau du martyr. La commémoration a été marquée par une minute de silence à la mémoire des martyrs, la levée des couleurs nationales et l'exécution de l'hymne national, tandis qu'un cours dédié à cette commémoration a été donné à l'école du chahid Moussa Boudersa. Le Musée national du moudjahid a organisé, jeudi à Alger, une conférence historique à l'occasion du 70e anniversaire de la mort en martyr du héros Zighoud Youcef, lors de laquelle ses quali-

tés morales et son rôle éminent durant la glorieuse Révolution de libération ont été mis en exergue. Lors de cette conférence placée sous le thème «Sur les pas de Zighoud Youcef... Mémoire d'un martyr et parcours d'une nation», le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a adressé une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Karim Belhaddad, dans laquelle il a évoqué le parcours du chef martyr qui a marqué un tournant dans l'histoire de la Révolution et incarné un symbole de la volonté du peuple. Le ministre a également mis en relief le rôle du chahid qui «croyait fermement que la lutte pour l'indépendance était le combat de tout un peuple et que la force de la Révolution résidait dans le ral-

liement de la population à ce combat. Une conviction qu'il a concrétisée sur le terrain, léguant ainsi aux générations futures une leçon éternelle sur le véritable sens de l'appartenance à la patrie». A ce propos, il a rappelé la question de la mémoire nationale et son attachement à maintenir vivants les sacrifices des martyrs auprès des jeunes générations. Il a, en outre, réaffirmé l'engagement du ministère des moudjahidine et des Ayants-droit à poursuivre l'accomplissement de sa mission de protection de la mémoire nationale, à rendre hommage aux symboles de la résistance et de la Révolution, et à ancrer les valeurs du 1er novembre 1954. La conférence a été ponctuée par des interventions de moudjahidine et de chercheurs en histoire de la Révolution, dont le moudjahid Aissa Kasmi, qui a abordé le parcours du martyr ayant réussi, grâce à sa grande expérience et à sa sagesse, à organiser et à jeter les bases solides de la wilaya II historique. Cette conférence a vu la participation du président de la Fondation Zighoud Youcef et scénariste du film Zighoud Youcef, AHCÈNE TILANI, qui a passé en revue plusieurs étapes du parcours du chahid, notamment sa participation au Congrès de la Soummam (20 août 1956), ses relations avec le martyr Didouche Mourad, ainsi que les circonstances de sa mort en martyr le 23 septembre 1956. Au terme de la conférence, des moudjahidine ont été honorés, aux côtés de représentants de la Protection civile en reconnaissance de leurs efforts héroïques lors des opérations d'extinction des incendies ayant touché certaines wilayas du pays.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE 2026 DE MOSCOU Hidaoui rencontre des jeunes de la diaspora

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a rencontré, au terme de sa participation aux travaux du Festival international de la jeunesse 2026, plusieurs jeunes de la communauté nationale établie en Fédération de Russie, indique vendredi un communiqué du ministère de la Jeunesse. La rencontre a constitué un espace de dialogue direct avec la jeunesse algérienne établie en Russie, composée en majorité d'étudiants, au cours de laquelle Hidaoui a écouté leurs préoccupations, et pris connaissance des diverses

questions liées à leur parcours académique et professionnel, ainsi que de leurs attentes et perspectives de contribution au service de leur patrie et au renforcement de leur lien avec celle-ci, précise le communiqué. A cette occasion, Hidaoui a souligné l'attention particulière qu'accorde le président Tebboune aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que l'engagement de l'Etat algérien à renforcer le lien avec eux et de rester à l'écoute de leurs préoccupations, consolidant ainsi leur attachement à la patrie et renforçant leur contribution au pro-

cessus de développement national. Après avoir passé en revue les principales réformes et initiatives engagées par l'Etat algérien au cours des dernières années, notamment celles ciblant la catégorie des jeunes, le ministre de la Jeunesse a mis en avant l'importance du rôle que peut jouer la jeunesse algérienne établie à l'étranger dans le développement de passerelles de communication et d'échanges entre l'Algérie et leurs pays d'accueil, tout en tirant parti de leurs expériences, connaissances et compétences au service de la patrie.

FESTIVAL NATIONAL DES CRÉATEURS DE CONTENU Ouverture des inscriptions

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer au Festival national des créateurs de contenu, qui réunira dans la wilaya de Tlemcen les créateurs de contenu des différentes wilayas du pays. Ce rendez-vous national de la jeunesse, qui célèbre les idées innovantes et les contenus de qualité, réunira dans la wilaya de Tlemcen les créateurs de contenu des différentes wilayas du pays, indique le communiqué, précisant que les inscriptions se font via la plateforme dédiée sur le site du ministère (<https://festival.mjeunesse.gov.dz>). Ces inscriptions constituent la première étape du processus de participation et il reviendra ensuite aux directions de la jeunesse et des sports de sélectionner les participants qui représenteront leur wilaya lors du festival, a expliqué le ministère, invitant les personnes intéressées à suivre régulièrement ses pages officielles pour toute actualité sur cet événement.

CONSOMMATION DE GÂTEAUX AVARIÉS Trente trois personnes intoxiquées à Djelfa

À Hassi Bahbah, dans le nord de la wilaya de Djelfa, un dessert consommé avant l'apparition des premiers symptômes se retrouve au centre d'un épisode d'intoxication alimentaire. Trente-trois personnes, de différents âges, ont été admises aux urgences après avoir déclaré avoir mangé du mille-feuille. Les personnes concernées ont rejoint le service des urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) Colonel Ahmed Bouguerra à Hassi Bahbah au

cours des dernières 24 heures. Elles y ont subi les examens médicaux nécessaires et reçu les soins adaptés à leur état. Les patients ont indiqué aux équipes médicales avoir consommé des pâtisseries de type mille-feuille avant l'apparition des symptômes. Cette information a orienté les premières constatations autour d'une possible intoxication alimentaire.

Les équipes médicales et paramédicales de l'établissement ont assuré la prise en char-

ge des personnes admises. Après leur traitement, les patients ont pu quitter l'hôpital une fois leur état de santé amélioré. D'après les premières informations disponibles, aucun cas grave n'a été enregistré parmi les personnes concernées.

L'épisode concerne des personnes de différentes tranches d'âge. Toutes ont bénéficié d'une prise en charge médicale au sein du même établissement hospitalier. À ce stade, les informations disponibles établissent surtout

un lien temporel entre la consommation du mille-feuille et l'apparition des symptômes rapportés par les patients. Elles ne permettent pas, à elles seules, d'identifier avec certitude l'origine de l'intoxication ni de déterminer la responsabilité d'un produit ou d'un établissement.

Les autorités compétentes n'ont pas communiqué, dans les éléments disponibles, de résultats permettant d'établir la cause précise de cet épisode.

FAF

L'ex-président Zetchi mardi prochain à la barre

Le président de la deuxième section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed examinera, mardi prochain, l'affaire impliquant l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, ainsi que plusieurs anciens responsables de l'instance fédérale.

Par Redouane Hannachi

Le procès a été reporté à plusieurs reprises, notamment à la demande des avocats de la défense, mais également en raison de l'absence de certains prévenus non détenus ou de témoins. La défense avait notamment sollicité des délais supplémentaires afin d'examiner les différentes pièces matérielles et juridiques versées au dossier. Lors de la précédente audience, les avocats avaient demandé un nouveau délai pour prendre connaissance de l'ensemble des éléments liés aux chefs d'inculpation retenus contre leurs clients, estimant nécessaire de pouvoir répondre aux accusations portées à leur encontre. Le tribunal avait, lors de cette même audience, rejeté les demandes de mise en liberté provisoire introduites par les avocats de Kheireddine Zetchi, Charaf Eddine Amara, Djahid Zefizet ainsi que d'anciens membres du bureau fédéral de la FAF. Kheireddine Zetchi, qui se trouve en détention provisoire depuis novembre 2024, est poursuivi dans cette affaire aux côtés de Mohamed Saâd, Mounir Debbichi et Abdelghani Nekkache, tous anciens responsables de la Fédération. Les mis en cause sont notamment poursuivis pour



des faits présumés liés à la passation de marchés et à la conclusion de contrats qui auraient été effectués en violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ils sont également

poursuivis pour des faits présumés d'abus de fonction, de dilapidation de deniers publics et d'utilisation de la fonction à des fins personnelles. Dans le cadre de l'enquête judiciaire, le juge

d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed avait placé Mohamed Saâd, ancien secrétaire général de la FAF, Mounir Debbichi, également ancien secrétaire général, et Abdelghani Nekkache, ex-directeur de l'administration générale, en détention provisoire à la prison de Koléa le 9 octobre 2024. Kheireddine Zetchi avait, pour sa part, été placé en détention provisoire dans le même établissement pénitentiaire le 27 novembre 2024, après sa comparution devant le juge d'instruction. Selon les éléments du dossier, les poursuites portent notamment sur des soupçons de passation de contrats en violation de la législation, avec l'octroi présumé d'avantages injustifiés. Par ailleurs, la chambre d'accusation de la cour d'Alger avait confirmé les ordonnances rendues par le juge d'instruction du pôle financier et économique dans cette affaire. Elle avait également rejeté les demandes de mise en liberté provisoire et de placement sous contrôle judiciaire introduites par la défense. Les magistrats avaient considéré que ces mesures étaient susceptibles, selon leur appréciation, d'entraver le bon déroulement de l'instruction judiciaire.

R.H

HOMICIDE INVOLONTAIRE La Cour suprême tranchera dans le pourvoi de l'ex-président du RCD

Les magistrats de la Cour suprême trancheront prochainement dans le pourvoi en cassation introduit par l'ex-président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, contre l'arrêt rendu par la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. Cette dernière avait confirmé la peine prononcée en première instance à l'encontre de l'ancien responsable du RCD, condamné le 24 mars 2024 par le tribunal correctionnel d'Hussein Dey à six mois de prison ferme et 100 000 dinars d'amende. La juridiction avait également ordonné le versement de 50 000 dinars à la partie civile à titre de dommages et intérêts. Assisté de son avocate, Me Fetta Sadat, Mohcine Belabbas a introduit un pourvoi en cassation contre cette décision. Selon l'arrêt de renvoi établi par le juge d'instruction du tribunal d'Hussein Dey et confirmé par la chambre d'accusation de la cour d'Alger, l'ex-président du RCD est poursuivi pour plusieurs faits, notamment l'obtention de documents sans droit, en particulier un permis de construire, l'hébergement d'un étranger sans autorisation, l'emploi d'un étranger sans autorisation ainsi que l'homicide involontaire. Cette dernière accusation lui avait été ajoutée le 19 février 2022, à la suite de la découverte d'un cadavre dans sa villa en construction. Dans le cadre de cette procédure, le juge d'instruction avait placé l'intéressé sous contrôle judiciaire le 10 janvier 2022. Cette mesure est toujours en vigueur. Les demandes introduites par son avocate en vue de son annulation ont été rejetées, le magistrat instructeur ayant estimé que les garanties présentées n'étaient pas suffisantes. Tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, le mis en cause a nié les faits qui lui sont reprochés. Par ailleurs, le procureur général a également introduit un pourvoi en cassation. Il demande une révision à la hausse de la peine prononcée, qu'il considère comme «clémentine». La Cour suprême devra ainsi examiner les deux pourvois introduits dans cette affaire.

R. H.

UNE PHARMACIE ATTAQUÉE À BAB EZZOUAR Les mémoires acceptés

Les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont accepté les mémoires présentés par le collectif des avocats de la défense dans l'affaire de l'agression d'une équipe de pharmaciens à Bab Ezzouar. À travers leurs pourvois en cassation, les avocats demandent la révision du procès et l'annulation des verdicts prononcés contre leurs clients. Le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, présidé par Mme Mahmoudi Lynda, avait aggravé, le 10 janvier dernier, la peine du principal accusé, A. Mohamed El Hadi, la portant de 10 à 15 ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre et agression à l'aide d'armes blanches. La même juridiction avait confirmé les peines prononcées en première instance contre les deux frères, A. Réda et A. Djamel, poursuivis pour complicité dans l'agression et port d'armes blanches. Elle avait également confirmé la condamnation de leur mère à deux ans de prison ferme pour incitation au meurtre. Les faits remontent au 27 juillet 2024. Une équipe de pharmaciens avait été violemment agressée dans une pharmacie de Bab Ezzouar. Les images des caméras de surveillance, diffusées sur les réseaux sociaux, avaient notamment été visionnées lors du procès en première instance au tribunal criminel d'Alger de Dar El Beïda. À la barre, les accusés avaient contesté les faits qui leur étaient reprochés, affirmant avoir eux-mêmes été agressés par les

employés de la pharmacie. « Ils ont utilisé des cannes pour nous faire sortir de la pharmacie. Il fallait se défendre. On voulait juste qu'ils nous servent le médicament », avaient-ils déclaré. Les parties civiles ont livré une tout autre version. Elles ont affirmé avoir été attaquées à coups de cannes et de gourdins et contraintes de quitter la pharmacie sous la menace d'armes blanches. Elles ont également accusé la mère des mis en cause d'avoir incité ses enfants à s'en prendre aux employés. L'avocat des parties civiles a estimé que les faits constituaient une atteinte aux libertés individuelles, soulignant que les victimes avaient été agressées alors qu'elles exerçaient leur profession. Il a demandé des réparations pour les préjudices subis par ses clients, à hauteur d'un million de dinars pour chacun des accusés. Dans son réquisitoire, le procureur général a soutenu que les accusés avaient créé un climat de psychoterrorisme au sein de la pharmacie en exhibant des armes blanches et en agressant les employés. Il a notamment évoqué les graves blessures subies par le personnel, dont le responsable de la pharmacie aurait failli perdre un bras. Le représentant du ministère public a également reproché à la mère des accusés d'avoir incité ses enfants à s'en prendre aux victimes au lieu de les calmer. Il a requis 20 ans de réclusion criminelle contre les quatre membres de la famille. La mère a rejeté les accusations, affir-

mant qu'elle n'était même pas descendue du véhicule au moment des faits. Les avocats de la défense ont, pour leur part, sollicité l'application des circonstances atténuantes, notamment en raison de sa situation familiale. Le tribunal avait finalement répondu par l'affirmative aux questions relatives à la culpabilité et par la négative à celles portant sur les circonstances atténuantes.

UNE AGRESSION FILMÉE

Au lendemain de l'agression, le propriétaire de la pharmacie, le Dr Kamel Tabti, avait affirmé lors d'une conférence de presse que son équipe avait été victime d'une «tentative de meurtre». Selon son témoignage, les mis en cause s'étaient présentés une première fois vers 14 heures pour se faire servir une ordonnance. Après avoir appris que certains médicaments n'étaient pas disponibles, une altercation avait éclaté. Les individus avaient quitté les lieux avant de revenir trois heures plus tard, armés d'épées et de gourdins. «Ils ont attaqué mon équipe avec une violence inouïe. Cinq de mes employés ont été blessés et certains sont encore à l'hôpital», avait déclaré le pharmacien. L'affaire est désormais entre les mains de la chambre criminelle de la Cour suprême, appelée à examiner les pourvois introduits par la défense.

R. H.

UKRAINE

Moscou refuse toute pause militaire

Washington évoque un possible sommet Trump-Poutine en décembre à Miami, tandis que le Kremlin reste évasif

La diplomatie internationale autour du conflit russo-ukrainien a connu une nouvelle séquence intense cette semaine, entre déclarations tranchées de Moscou, appel du pied américain pour un sommet en décembre, et mise en garde sévère du président ukrainien depuis la tribune de l'ONU.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a réaffirmé devant le Conseil de sécurité de l'ONU que la Russie ne suspendrait pas son « opération militaire spéciale » en Ukraine, accusant l'Europe de chercher à profiter de toute pause dans les combats pour continuer à armer Kiev.

RUBIO REDOUTE UN EMBRASEMENT RÉGIONAL

Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a exprimé, mercredi, sa crainte de voir le conflit s'étendre à d'autres pays — que ce soit par une attaque hybride, une opération de sabotage, ou une simple erreur de jugement susceptible de déclencher une confrontation directe. Il a précisé que ces préoccupations étaient régulièrement soulevées lors de ses rencontres avec plusieurs pays.

Ces propos sont intervenus peu après un entretien avec Lavrov à New York, à l'issue duquel Rubio s'est toutefois dit optimiste quant à la possibilité d'un cessez-le-feu limité, portant sur les secteurs des céréales et de l'énergie.



UN SOMMET TRUMP-POUTINE À MIAMI EN DÉCEMBRE ?

Rubio a confirmé que Donald Trump avait invité Vladimir Poutine à participer au sommet du G20, prévu les 14 et 15 décembre à Miami, sous présidence américaine. Les deux présidents se sont entretenus par téléphone à plusieurs reprises, mais ne se sont pas rencontrés en personne depuis 2025.

Le Kremlin s'est montré prudent : le porte-parole Dmitri Peskov a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise et qu'il était prématuré de discuter de l'ordre du jour, tout en assurant

que Moscou accordait une « grande importance » à cette invitation. Peskov a par ailleurs réaffirmé que la Russie recherchait un règlement pacifique durable, et non un simple cessez-le-feu temporaire.

ZELENSKY PROPOSE UNE TRÊVE MARITIME EN MER NOIRE

Devant les dirigeants réunis à l'ONU, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a annoncé que Kiev était prête à une trêve maritime en mer Noire, sur la base de propositions avancées notamment par l'Égypte, l'Inde et la Turquie, estimant que la balle

était désormais dans le camp russe.

Zelensky a précisé que l'Ukraine était prête à garantir la sécurité de la navigation et la sécurité alimentaire dans la région, à condition que la Russie prenne elle aussi des mesures concrètes de désescalade.

Le président ukrainien a averti Moscou que l'Ukraine répliquerait et rendrait l'hiver prochain particulièrement rude pour la Russie si aucun accord de cessez-le-feu n'était trouvé concernant les attaques sur les infrastructures énergétiques avant l'arrivée du froid. Il a également appelé les dirigeants mondiaux à continuer

de restreindre les revenus commerciaux de la Russie, qu'il a qualifiés de « cible prioritaire ». La Russie doit s'exprimer samedi devant l'Assemblée générale de l'ONU — un discours que Lavrov prononcera à la place de Poutine, absent de l'instance onusienne depuis plusieurs années. Zelensky a également annoncé que l'Ukraine avait remis à la Corée du Sud deux soldats nord-coréens capturés en janvier dernier dans la région russe de Kursk — les deux premiers combattants nord-coréens faits prisonniers vivants depuis l'entrée en conflit de Pyongyang aux côtés de Moscou en 2024. Un député sud-coréen a confirmé leur arrivée à Séoul après plusieurs mois de négociations, précisant que les deux hommes avaient exprimé le souhait de demander l'asile sud-coréen. Selon des estimations ukrainiennes et sud-coréennes, la Corée du Nord aurait déployé entre 14 000 et 15 000 soldats depuis 2024 pour soutenir l'effort de conflit, principalement dans la région de Kursk. Sur le terrain, une dizaine d'explosions ont retenti tôt jeudi à Kiev, en pleine alerte aux missiles balistiques, au lendemain de frappes russes ayant fait au moins sept morts et provoqué des incendies dans la capitale. Le même jour, une attaque de drone russe visant une exploitation agricole dans la région de Kharkiv a fait sept morts et dix blessés, selon le Premier ministre ukrainien Sergueï Korytskiy.

R.I/agences

SOUDAN

La guerre change de forme

Les bruits des combats terrestres se sont atténués sur les principaux fronts de la guerre au Soudan, au profit d'un recours croissant aux drones et de la poursuite d'accrochages limités sur plusieurs axes. Cette évolution fait suite à l'avancée réalisée par l'armée et au recul des Forces de soutien rapide (FSR) dans le nord du Kordofan au cours des derniers jours. Selon des témoins et des sources de terrain, les zones d'opérations ont connu un recul relatif de l'intensité des combats terrestres à la suite de la dernière vague d'affrontements de grande ampleur dans le nord du Kordofan. Cette séquence a entraîné d'importants changements dans la carte du contrôle territorial : l'armée y a réalisé une avancée notable, consolidant son emprise sur plusieurs localités, renforçant la sécurisation de la ville de Bara et de ses environs ainsi que la route des exportations, et ouvrant la voie d'approvisionnement reliant Omdurman, le Nil Blanc et le nord du Kordofan jusqu'à El-Obeid. Les FSR ont, dans le même temps, reculé vers le nord et le nord-ouest.

La progression de l'armée à

l'ouest d'El-Obeid s'est toutefois arrêtée brutalement après l'arrivée de ses forces dans la localité d'Oum Semeima, celles-ci ayant subi une contre-offensive les contraignant à se replier vers les abords de la ville. Aucune nouvelle tentative d'ampleur pour progresser sur ce front n'a été enregistrée depuis. Dans d'autres développements sur le terrain, des militants ont rapporté que l'armée s'était retirée des environs des villes de Soudari et d'Al-Mazroub, après avoir élargi ses lignes défensives dans plusieurs localités environnantes. Les FSR sont pour leur part revenues dans la ville stratégique d'Al-Mazroub, dont elles s'étaient retirées lors de la vaste opération militaire menée par l'armée.

STATU QUO TENDU SUR LE FRONT DU NIL BLEU

Sur l'axe du Nil Bleu, l'armée a maintenu ses positions. Des sources qui lui sont favorables affirment que ses forces ont repoussé des attaques des FSR, leur infligeant des pertes humaines et matérielles ayant empêché toute nouvelle avancée. Les FSR et leurs alliés conservent

toutefois le contrôle des villes de Kurmuk et de Qeissan. Ce front a lui aussi connu un recul des affrontements terrestres directs, tandis que se poursuivait une guerre d'usure par drones et artillerie interposés.

L'armée a annoncé jeudi avoir abattu un drone « ennemi » à longue portée de type FH-95, quelques jours après qu'El-Obeid eut subi des attaques massives de drones visant des positions militaires. Des habitants du nord du Kordofan affirment que les FSR ont intensifié leurs frappes contre des villes sous contrôle gouvernemental, perturbant la vie quotidienne et aggravant le sentiment d'insécurité de la population.

Reuters a filmé les traces d'attaques d'ampleur survenues ce mois-ci contre deux villes situées sur la ligne de front — des habitants décrivant une nouvelle vague de frappes après plusieurs semaines de relative accalmie, les FSR semblant avoir réduit leur usage des drones sous la pression internationale.

Le recours à cette technologie s'est nettement accru dans une guerre qui dure désormais depuis trois ans et demi, l'armée comme

les FSR employant des moyens devenus centraux dans d'autres conflits contemporains, à l'image de la guerre en Ukraine.

PLUS DE 1 000 CIVILS TUÉS

Selon les Nations unies, les attaques de drones menées par les deux camps ont fait plus de mille morts parmi les civils au cours du premier semestre de l'année — un indicateur de l'aggravation du coût humain de ce type d'attaques, à mesure que leur usage s'étend au-delà des lignes de front traditionnelles.

Le 8 septembre, un drone a frappé une salle d'audience bondée à Oum Rawaba, dans le nord du Kordofan. Le collectif « Avocats d'urgence » a indiqué qu'environ dix personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres blessées, le bâtiment ayant subi une destruction massive. Le lendemain, un autre drone a visé la faculté de développement et des sciences technologiques d'El-Obeid, détruisant son toit et endommageant gravement ses infrastructures.

Le doyen de l'établissement, Abdelaziz al-Cheikh, a fait état de la mort d'un agent de sécurité et

de dégâts majeurs dans huit amphithéâtres. « Nous avons perdu le gardien de la faculté ; huit salles ont été entièrement détruites », a-t-il déclaré, debout parmi les décombres. Une étudiante, Amnia Abou al-Qassim, qui avait passé un examen dans ces locaux la veille de l'attaque, a confié : « Toute la faculté a été détruite, nous avons le sentiment que nos rêves et notre avenir le sont aussi. »

À l'hôpital d'Oum Rawaba, Salah Bakhit, blessé au bras et au corps par des éclats lors de l'attaque du tribunal, a raconté s'être réfugié dans cette ville après avoir fui El-Obeid, elle-même visée pendant des mois par des frappes de drones dans le cadre de la pression exercée par les FSR.

Alors que l'intensité des combats terrestres directs recule sur plusieurs fronts, les drones jouent un rôle croissant dans le conflit soudanais — frappant aussi bien des positions militaires que des villes et infrastructures civiles éloignées des lignes de front, déplaçant ainsi une part grandissante du coût de la guerre vers les populations et les installations vitales du pays.

GUERRE EN IAN

Pezeshkian tend la main, sans renoncer à la fermeté

Le président iranien affirme que Téhéran ne souhaite pas poursuivre les combats et se dit ouvert à un accord avec Trump

Le président iranien Massoud Pezeshkian a affirmé, jeudi, qu'il appartenait désormais aux États-Unis de décider s'ils souhaitent mettre un terme à la guerre les opposant à l'Iran, assurant que Téhéran, pour sa part, n'avait aucune volonté de poursuivre les hostilités.

«CE N'EST PAS NOUS QUI VOULONS CONTINUER»

Dans un entretien accordé à la chaîne américaine Fox News et diffusé jeudi, le président iranien a livré une analyse sans détour des origines du conflit. «Lorsque nous pouvons résoudre les problèmes par le dialogue, nous ne devrions pas avoir recours à la violence et nous entretuer. Mais avec l'incitation menée par l'entité sioniste, cette guerre nous a été imposée», a-t-il déclaré.

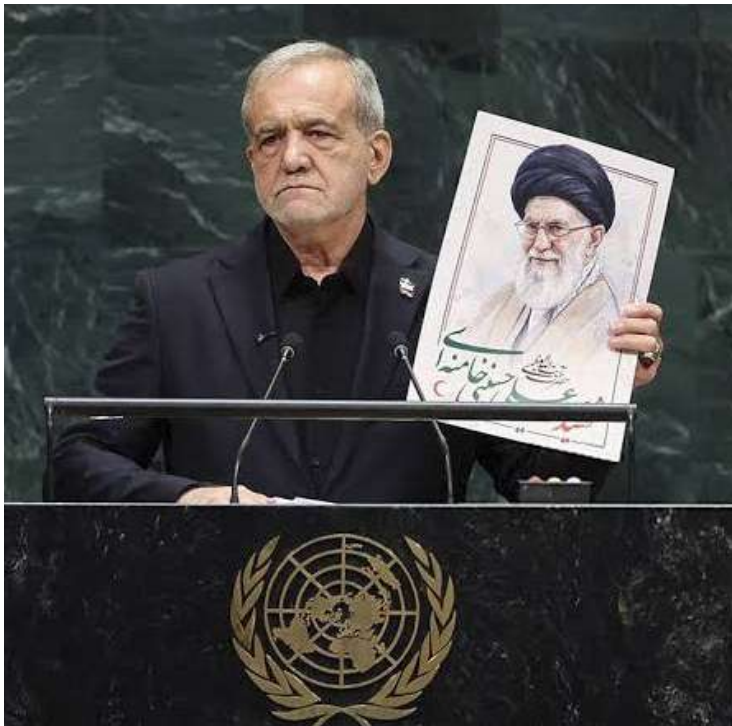
Il a toutefois insisté sur le fait que l'Iran ne comptait pas prolonger l'affrontement : «Nous ne souhaitons cependant pas poursuivre. C'est aux États-Unis de décider s'ils veulent mettre fin à cette situation ou non.»

UNE PORTE OUVERTE À TRUMP

Le président iranien s'est dit disposé à conclure un accord directement avec Donald Trump afin de mettre un terme à la guerre. Interrogé sur les raisons de l'effondrement du fragile cessez-le-feu conclu quelques semaines plus tôt, Pezeshkian s'est montré à la fois critique et pragmatique : «Pourquoi, deux semaines après la signature de l'accord, ont-ils choisi de le faire échouer ?»

Il a néanmoins laissé la porte ouverte à une reprise des négociations, à condition qu'elles respectent le cadre du droit international : «Si l'administration américaine actuelle souhaite parvenir à un accord dans le respect du cadre du droit international, il n'y a aucun problème. Mais si elle ne le souhaite pas, que ce soit avant ou après les élections de mi-mandat, quelle différence cela fait-il pour nous ?»

Interrogé sur une possible fin du conflit avant la fin de l'année, le président iranien a réitéré que le calendrier dépendait avant tout de Washington.



La veille de cette interview, Pezeshkian avait pourtant adopté un tout autre registre à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, affirmant avec fermeté que l'Iran ne

«se soumettrait» pas à Washington. De son côté, Donald Trump a confirmé l'existence de discussions en cours entre les deux pays, sans en préciser la nature ni l'état d'avancement.

MOSCOU PLAIDE POUR LA VOIE DIPLOMATIQUE

Le dossier iranien a également mobilisé la diplomatie russe. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a rencontré jeudi son homologue iranien Abbas Araghchi, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

À l'issue de cet entretien, le ministère russe des Affaires étrangères a indiqué que les questions régionales et internationales avaient été passées en revue, «avec un accent particulier sur la situation autour de l'Iran». Moscou a martelé qu'«il n'existait aucune alternative à un règlement diplomatique de la crise provoquée par les actions illégales des États-Unis et d'Israël».

Plus tôt ce mois-ci, le président iranien avait publiquement remercié son homologue russe pour la position adoptée par Moscou durant la guerre, estimant que la Russie et l'Iran pouvaient faire front commun face à ce qu'il a qualifié d'«unilatéralisme américain».

R.I/agences

YÉMEN

Nouvelle escalade militaire entre gouvernement et Houthis

Le conflit yéménite a connu une nouvelle phase d'escalade cette semaine, avec une intensification notable des affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles houthis sur plusieurs fronts stratégiques, tandis que la diplomatie régionale s'organisait à New York autour de la défense de l'Arabie saoudite.

Les combats se sont étendus de l'ouest de la province de Taëz et de Lahj jusqu'à la côte occidentale du pays, les belligérants se disputant âprement le contrôle des hauteurs qui dominent le détroit de Bab-el-Mandeb — l'un des points de passage maritime les plus stratégiques au monde. Les forces gouvernementales revendiquent la reprise de plusieurs positions, ainsi que la neutralisation d'attaques et l'interception de drones appartenant aux Houthis. En parallèle, l'aviation a mené des frappes contre des fortifications et des positions de renfort du mouvement rebelle.

Cette reprise des hostilités s'accompagne d'une détérioration rapide de la situation humanitaire. Selon le Haut-Com-

missariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 130 000 personnes ont déjà été contraintes de fuir leur domicile depuis le début du mois de septembre. L'agence onusienne redoute une aggravation sensible de la situation : si le rythme actuel des combats se maintient, le nombre total de déplacés internes pourrait dépasser 230 000 personnes d'ici un mois — un chiffre qui illustre l'ampleur humaine de cette nouvelle flambée de violence dans un pays déjà éprouvé par des années de guerre.

CONSULTATIONS AUTOUR DE L'ACCORD DE LA MECQUE

Sur le plan diplomatique, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhane, a reçu jeudi à la mission permanente du Royaume auprès des Nations unies son homologue turc Hakan Fidan ainsi que le vice-Premier ministre et chef de la diplomatie pakistanaise, Mohammad Ishaq Dar. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de La Mecque pour la défense commu-

ne.

Les trois responsables ont fait le point sur l'avancement de la mise en place des structures institutionnelles prévues par l'accord — secrétariat général, comités et groupes de travail — ainsi que sur les préparatifs nécessaires au lancement effectif de leurs activités.

Les ministres ont exprimé une condamnation sans équivoque des attaques ayant visé La Mecque ainsi que des infrastructures civiles et économiques saoudiennes. Ils ont salué la réactivité des forces armées du Royaume et leur capacité à assurer sa défense, tout en réaffirmant le droit de l'Arabie saoudite à prendre toute mesure jugée nécessaire pour garantir sa sécurité, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies relatif à la légitime défense.

VERS UNE RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR

La réunion a également permis d'évoquer l'organisation prochaine d'une rencontre d'urgence entre les chefs d'état-

major des trois nations, destinée à examiner les modalités concrètes de soutien au Royaume. Cette initiative s'appuie sur la clause centrale de l'accord de La Mecque, qui prévoit qu'une agression contre l'un des signataires équivaut à une agression contre l'ensemble des parties — un principe de défense collective inspiré des alliances militaires classiques.

Au-delà des questions sécuritaires immédiates, les chefs de la diplomatie ont insisté sur la nécessité de faire respecter les principes fondamentaux du droit international : bon voisinage, respect de la souveraineté des États, non-ingérence dans les affaires intérieures, ainsi que la préservation de la liberté de navigation maritime — un enjeu directement lié aux tensions observées près de Bab-el-Mandeb.

Les trois ministres ont conclu la rencontre en réaffirmant leur volonté commune d'œuvrer à une paix durable dans la région, à travers le soutien aux initiatives de désescalade et la recherche de solutions négociées aux crises en cours.

NOUVEL ALLIÉ DE TRUMP EN AMÉRIQUE LATINE

La Colombie rompt avec l'Iran

La Colombie a annoncé jeudi la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran, devenant le plus récent allié de Washington en Amérique latine à couper ses liens avec l'ennemi juré des États-Unis, selon l'Agence France-Presse.

Le nouveau président colombien, Abelardo de la Espriella, issu

de la droite, a redessiné les alliances de son pays depuis son arrivée au pouvoir le 7 août, en remplacement de son prédécesseur de gauche Gustavo Petro, avec le soutien affirmé du président américain Donald Trump.

Avant même son investiture, de la Espriella s'était engagé à rompre également les relations

avec les régimes de gauche de Cuba et du Nicaragua — une promesse qu'il n'a toutefois pas encore mise à exécution.

Le gouvernement colombien a précisé jeudi que la rupture des relations avec l'Iran, entrée en vigueur le 19 septembre, reposait sur des considérations liées à la sécurité nationale de l'hémisphère

occidental.

Bogota a accusé Téhéran d'entretenir des liens avec des groupes terroristes impliqués dans le trafic de drogue et menaçant la sécurité du pays, sans toutefois fournir de preuves à l'appui de ces allégations.

Le gouvernement colombien a également vivement critiqué

Téhéran pour avoir entravé la navigation dans le détroit d'Ormuz et pour ses attaques contre d'autres pays du Moyen-Orient dans le cadre de son conflit avec les États-Unis et l'entité sioniste.

Bogota a précisé qu'elle maintiendrait ses relations consulaires avec Téhéran, malgré la rupture des liens diplomatiques.

CRISE À LA FIFA Infantino acculé

Les quatre principaux championnats européens de football — la Premier League anglaise, la Liga espagnole, la Serie A italienne et la Bundesliga allemande — ont appelé, hier, à une réforme de la Fifa.

L'instance dirigeante du football mondial traverse une crise depuis la révélation, puis l'abandon, d'un projet visant à créer une société commerciale, Fifa Forward Enterprise (FFE), ouverte à des investisseurs privés.

« Une réforme fondamentale de la gouvernance est indispensable pour rétablir des limites constitutionnelles claires au sein de la Fifa, notamment afin de garantir que les procédures disciplinaires individuelles restent manifestement à l'abri de toute ingérence politique », ont déclaré les quatre ligues dans un communiqué transmis à l'AFP.

« Nous nous exprimons collectivement, en tant que membres fondateurs des European Leagues et de la World Leagues Association, car nous mesurons les conséquences de l'expansionnisme incessant de la Fifa sur l'ensemble du football », ont-elles ajouté.

Cette déclaration intervient quelques jours après que le président de la Fifa, Gianni



Infantino, sous le feu des critiques depuis la révélation du projet FFE visant notamment à attirer des investissements privés dans les Coupes du monde masculine et féminine, a proposé « une consultation » des fédérations nationales sur une réforme de la gouvernance de l'instance.

« Le président de la Fifa reconnaît désormais la nécessité d'une réforme, mais il ne suffit pas d'envisager de simples changements de procédure à la suite du projet FFE », ont estimé les quatre grandes ligues européennes, qualifiant cette initiative de « l'un des plus grands abus de pouvoir de l'his-

toire de la Fifa ». Les quatre championnats se sont toutefois gardés d'attribuer l'entière responsabilité de la situation à Gianni Infantino. « Le problème de gouvernance de la Fifa dépasse largement le rôle d'un seul individu », ont-ils souligné.

Ils proposent la création d'un organe permanent représentant les fédérations nationales, les ligues, les clubs et les joueurs, issus du football masculin et féminin.

« Ce nouvel organe devra être pleinement informé des nouvelles initiatives et jouer un rôle significatif dans le processus décisionnel de la Fifa », ont-ils précisé.

Selon les quatre ligues, « toute proposition majeure de la Fifa doit reposer sur une justification clairement définie, des éléments probants et une évaluation indépendante, publiés avant toute décision ». Cette évaluation devrait notamment mesurer l'impact des décisions sur les joueurs, les clubs, les ligues, les supporters et, plus largement, sur le développement du football.

Les quatre championnats ont également appelé à préserver le rôle de la Fifa « en tant qu'instance de régulation et garante du football », en le distinguant de ses activités commerciales. Ils ont par ailleurs appelé les candidats à la présidence de la Fifa à s'engager à respecter leurs principes « au cours des 100 premiers jours du prochain mandat présidentiel ». À ce stade, Gianni Infantino est le seul candidat déclaré à l'élection présidentielle de la Fifa, prévue le 18 mars 2027. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 18 novembre. En août, l'Uefa, la Concacaf et la Confédération asiatique de football (AFC) avaient adressé une lettre commune particulièrement critique à Gianni Infantino.

« Le leadership dans le football n'est pas une possession. Il ne s'agit pas de détenir — ou d'exiger — le pouvoir pour le conserver », avaient-elles écrit.

Gianni Infantino conserve toutefois des soutiens. L'Arabie saoudite, pays hôte de la Coupe du monde 2034, lui a apporté son soutien le mois dernier. Les instances dirigeantes du football africain (CAF) et sud-américain (Conmebol) se sont également déclarées favorables à sa candidature.

NAPLES

De Laurentiis veut un nouveau stade

Le président de Naples, Aurelio De Laurentiis, veut remplacer le stade Diego Armando Maradona par une enceinte moderne de 70 000 places à Naples Est. Le dirigeant napolitain a identifié un terrain de 38 hectares pour accueillir ce projet, qui comprendrait 120 loges, des restaurants et un musée interactif consacré à l'histoire du club. Alors que la municipalité privilégie la rénovation du stade actuel, De Laurentiis défend une construction entièrement nouvelle, notamment dans la perspective de l'Euro 2032. Il estime les travaux réalisables en 24 mois et assure vouloir financer l'opération sans fonds publics. Le projet reste désormais soumis aux discussions avec les autorités locales.

REAL MADRID

Konaté stoppé par une blessure

Le Real Madrid devra composer avec l'absence d'Ibrahima Konaté, touché au ligament collatéral de la jambe droite avec l'équipe de France. La durée de son indisponibilité reste incertaine, même si la presse espagnole évoque environ deux semaines.

Arrivé cet été libre de Liverpool, le défenseur français s'était rapidement imposé dans le onze madrilène, disputant les sept matches du Real depuis le début de la saison. Forfait avec les Bleus, il a été remplacé par Leny Yoro et regagnera Madrid pour poursuivre ses soins avec le staff médical du club.

FC BARCELONE

Deco dément un intérêt pour JJ Gabriel

Le directeur sportif du FC Barcelone, Deco, a démenti tout intérêt du club catalan pour JJ Gabriel, le jeune attaquant de 15 ans de Manchester United. Annoncé sur les tablettes de plusieurs grands clubs européens, dont le Real Madrid, le Bayern Munich, Manchester City et Arsenal, le joueur aurait demandé à quitter les Red Devils.

« Il n'y a rien à dire sur ce garçon. Il est courant que certains joueurs soient liés à nous », a déclaré Deco. Manchester United aurait refusé sa demande de départ, alors que son engagement arrive à échéance à la fin de la saison. Plusieurs absences récentes avec le groupe professionnel ont également alimenté les spéculations sur son avenir.

ALLEMAGNE

Kimmich dépasse Kroos

Joshua Kimmich a signé sa 115e sélection avec l'Allemagne face aux Pays-Bas en Ligue des nations, dépassant Toni Kroos (114). Le capitaine de la Mannschaft occupe désormais seul la 7e place des joueurs les plus capés de l'histoire allemande.

À 31 ans, le milieu du Bayern, international depuis 2016, peut encore grimper dans ce classement.

BALLON D'OR 2026

Rodri mise sur six Espagnols

À quelques jours de la cérémonie du Ballon d'Or 2026, Rodri estime que la course reste particulièrement ouverte et défend les chances des six Espagnols en lice. Le milieu de Manchester City souhaite surtout voir le prestigieux trophée revenir en Espagne.

La course au Ballon d'Or 2026 s'annonce indécise. Interrogé par l'émission El Partidazo de COPE, Rodri a livré son analyse de la compétition et mis en avant les six joueurs espagnols

figurant parmi les nommés : Pau Cubarsí, Marc Cucurella, Lamine Yamal, Fabián Ruiz, Ferran Torres et lui-même.

« La course est très ouverte cette année », a estimé le milieu espagnol, soulignant le contraste entre les titres collectifs remportés par certains candidats et la régularité individuelle affichée par d'autres tout au long de la saison.

Rodri a toutefois affirmé clairement sa préférence nationale. « Ce que je souhaiterais vrai-

ment, c'est qu'un Espagnol le remporte », a-t-il déclaré.

Le joueur de Manchester City refuse néanmoins de dégager un favori parmi ses compatriotes. « Chacun d'eux mérite absolument le Ballon d'Or », a-t-il affirmé.

Rodri a ensuite détaillé les qualités de plusieurs candidats espagnols. Il a notamment mis en avant Fabián Ruiz, qu'il considère comme celui ayant remporté le plus de titres, ainsi que Pau Cubarsí, dont il a salué

les performances malgré son jeune âge. Le milieu espagnol a également rappelé l'importance du but décisif inscrit par Ferran Torres et évoqué sa propre distinction de meilleur joueur du tournoi. Quant à Lamine Yamal, il a qualifié ses performances d'« incroyables ».

Sans désigner de favori individuel, Rodri soutient ainsi les six candidatures espagnoles et espère voir le Ballon d'Or 2026 revenir à l'un de ses compatriotes.

CAN 2027

La RD Congo démarre fort

La RD Congo a battu la Guinée équatoriale (2-0), avant-hier à Kinshasa, pour ses débuts dans les éliminatoires de la CAN 2027. Mbemba a ouvert le score dès la 4e minute, avant plusieurs occasions congolaises, dont deux frappes sur la transversale. Les Léopards affronteront le Zimbabwe lundi.

SERIE A

Alaba rebondit à l'Udinese

Libre après son départ du Real Madrid, David Alaba s'est engagé pour deux saisons avec l'Udinese. À 34 ans, le défenseur autrichien retrouve l'Italie après une fin de parcours madrilène perturbée par les blessures. L'ancien joueur du Bayern Munich entend relancer sa carrière et apporter son expérience à la défense du club d'Udine.

MONDIAL U17

L'heure des Fennecs a-t-elle sonné ?

De retour sur la scène mondiale depuis 2009, l'Algérie U17 abordera le Mondial-2026 avec une ambition claire : sortir de l'ombre et aller au-delà du premier tour.

Après 17 ans d'attente, l'Algérie retrouve enfin la Coupe du monde U17. Placés dans le groupe J aux côtés du Chili, du Monténégro et des États-Unis, les jeunes Fennecs veulent profiter de ce retour sur la scène mondiale pour franchir un nouveau cap.

Le rendez-vous est fixé au 21 novembre face au Chili. Pour leur entrée en lice, les Fennecs devront immédiatement afficher leurs ambitions et tenter de décrocher un résultat positif. Trois jours plus tard, ils affronteront le Monténégro, avant de terminer la phase de groupes face aux États-Unis, le 27 novembre.

Dans une poule où les écarts pourraient être réduits, chaque point aura son importance. Avec 48 sélections réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque poule ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont aux seizièmes de finale. Les jeunes Fennecs auront donc plusieurs possibilités de poursuivre leur aventure, à condition de négocier au mieux ses trois rencontres.

17 ANS APRÈS, UNE NOUVELLE HISTOIRE À ÉCRIRE

La dernière apparition algérienne au Mondial U17 remonte à 2009, au Nigeria. Les Fennecs avaient alors été éliminés dès le premier tour. Dix-sept ans plus tard, une nouvelle génération revient avec l'ambition de faire mieux.

Qualifiée après avoir atteint les quarts de finale de la CAN U17-2026, la sélection dirigée par Amine Ghimouz entend capitaliser sur l'expérience acquise en Afrique. Solidarité, engagement et discipline collective seront autant d'atouts pour rivaliser avec des adversaires qui



évoluent eux aussi au plus haut niveau de leur catégorie.

GHIMOZ PEAUFINE LES DERNIERS RÉGLAGES

Dans le cadre de sa préparation, la sélection nationale U17 a entamé mercredi un stage à Alger avant de s'envoler pour la Croatie, où elle participera à un tournoi international du 26 septembre au 5 octobre. Le sélectionneur national a convoqué 24 joueurs. Après une première séance effectuée au nouveau stade des Eucalyptus, le groupe a pris la direction de Zagreb. Un nouveau visage a également rejoint le staff avec l'arrivée

de Reda Gritli, nommé entraîneur des gardiens.

En Croatie, les jeunes Fennecs auront quatre rendez-vous au programme : l'Arabie saoudite le 26 septembre, la Croatie le 29 septembre, la Hongrie le 2 octobre et le Qatar le 5 octobre. Une préparation qui doit permettre à Ghimouz d'affiner ses choix et de peaufiner les derniers réglages avant le grand rendez-vous mondial.

Le calendrier des Fennecs

21 novembre – 13h30 : Chili – Algérie
24 novembre – 13h30 : Algérie – Monténégro
27 novembre – 15h00 : Algérie – États-Unis

R.S.

JUVENTUS :

Aït-Nouri toujours ciblé

La Juventus n'aurait pas abandonné la piste Rayan Aït-Nouri. Selon La Gazzetta dello Sport, le club turinois aurait repris contact avec l'entourage du latéral algérien et envisagerait de passer à l'offensive en janvier. En manque de temps de jeu à Manchester City, où il n'a pas encore joué en Premier League cette saison, Aït-Nouri pourrait réfléchir à son avenir lors du prochain mercato. Arrivé en 2025 pour environ 31 millions de livres, l'international algérien reste toutefois un élément important des Verts.

Rafik G.

BUNDESLIGA

Ibrahim Maza dans l'équipe-type

Ibrahim Maza continue de faire parler de lui en Bundesliga. L'international algérien a été retenu dans l'équipe-type de la 4e journée après sa prestation remarquée lors de la victoire du Bayer Leverkusen face au RB Leipzig (2-0). À 20 ans, le milieu offensif confirme son importance au sein de l'équipe de Leverkusen, où sa polyvalence et son activité dans les derniers mètres sont de plus en plus appréciées. Ses performances auraient également attiré l'attention de plusieurs clubs européens, dont des formations anglaises et l'Atlético de Madrid, selon Fichajes. Depuis son arrivée au Bayer, Maza compte 49 apparitions, six buts et neuf passes décisives. Une dynamique qui confirme son ascension et renforce sa cote sur le marché européen.

PREMIER LEAGUE

Belloumi nommé pour le joueur du mois

Bachir Belloumi figure parmi les huit nommés pour le trophée de joueur du mois de septembre en Premier League. L'international algérien a marqué les esprits avec deux buts et une passe décisive en trois matches, dont un doublé face à Chelsea (2-2) à Stamford Bridge. Depuis le début de la saison, l'ailier de Hull City compte deux buts et deux passes décisives en championnat. Il est notamment en concurrence avec Alexander Isak et Antoine Semenyo. Le lauréat sera désigné par les votes du public et d'un panel d'experts.

CAN U23

Double confrontation algéro-sud africaine

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) disputera deux matchs amicaux face à son homologue sud-africaine, les jeudi 1er et dimanche 4 octobre prochains à Durban, dans le cadre de son programme de préparation en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 de la catégorie, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

La première rencontre est programmée le jeudi 1er octobre à 17h00 (heure algérienne), alors que la seconde aura lieu le dimanche 4 octobre à partir de 14h00 (heure algérienne), précise la FAF.

Ces deux rendez-vous interviendront à l'issue du premier stage de prépara-



tion des U23, entamé lundi à Alger et qui se poursuivra jusqu'au 27 septembre. Pour ce regroupement, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a convoqué 24

joueurs. Après une première séance consacrée à la récupération à l'arrivée des joueurs, les Verts ont effectué mardi un programme en

deux temps. La séance matinale, organisée en salle, a été réservée au travail physique, tandis que l'entraînement de l'après-midi, tenu au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun, a été consacré au volet technico-tactique.

Le staff technique profitera de cette double confrontation en Afrique du Sud pour poursuivre l'évaluation de son groupe et parfaire sa préparation en vue du deuxième tour préliminaire des qualifications à la CAN-U23, prévu en novembre prochain.

L'Algérie sera opposée, lors de ce tour, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini.

LIGUE 2 AMATEUR

L'USMH en appel à Tiaret

La deuxième journée de Ligue 2 amateur, prévue ce week-end, propose plusieurs affiches intéressantes. Dans le Groupe Centre-Ouest, le choc entre le RC Kouba et le WA Tlemcen opposera deux co-leaders. Le RCK, impressionnant lors de la première journée avec un large succès (3-0) à Koléa, tentera de confirmer face à un WAT également victorieux.

Dans le Groupe Centre-Est, l'USM Annaba, leader, passera un premier test sérieux sur le terrain de l'AS Khroub. Une rencontre qui s'annonce disputée au stade Abed-Hamdani.

Autres affiches à suivre : ASM Oran-WA Mostaganem et JSM Tiaret-USM El Harrach. Les Harrachis devront se méfier d'une équipe de Tiaret réputée difficile à manœuvrer à domicile.

Plusieurs duels entre anciens pensionnaires de l'élite sont également au programme, notamment MC El Bayadh-GC Mascara, ES Mostaganem-NA Hussein Dey, CR Béni Thour-MO Béjaïa et NC Magra-US Chaouïa. Dans le Centre-Est, JSD Jijel-IRB Nezla, NRB Béni Oualbane-CA Batna et MSP Batna-MO Constantine complèteront une journée riche en affiches.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE (FÉMININE)

Akbou remporte le trophée

Le Club Football Akbou a remporté la Supercoupe d'Algérie féminine 2026, jeudi 24 septembre 2026, en s'imposant largement face à la JS Kabylie (4-0), au stade des Martyrs d'Akbou. Le président de la Fédération algérienne de football, Walid SADI, adresse, en son nom et au nom des membres du Bureau fédéral, ses félicitations au CF Akbou, tout en lui souhaitant davantage de succès à l'avenir. Avec ce nouveau trophée, le CF Akbou confirme sa dynamique après avoir décroché le dernier championnat d'Algérie. Le club reprend ainsi la Supercoupe à la JSK, qui l'avait remportée lors de la précédente édition en s'imposant 1-0 face au CF Akbou, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La JSK, de son côté, avait remporté la Coupe d'Algérie en venant à bout en finale de l'Affak Relizane (1-0).

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Sautillant joyeusement. 2- Propre à l'argo.
3- Saint abrégé - Grossières erreurs. 4- Réduite en poudre. 5- Principe odorant de la racine d'iris - Sigle d'ultraviolet. 6- Vante les mérites - Qui peuvent choquer. 7- Enduit pour boucher hermétiquement - Narine de baleine. 8- Enlève les tripes d'un lapin - Fin de bio. 9- Elisant de nouveau.

Verticalement
1- Dépenser avec profusion. 2- Aptitude naturelle à bien faire - Voie de circulation.
3- Symbole du magnésium - Pièce de bois servant de support dans la construction. 4- Vous en voyez une de fil sur le dessin - Pronom.
5- Singe-araignée - Il porte les grains de blé. 6- C'est le vin - Qui ont la forme d'un œuf. 7- Qui est de la nature de l'eau. 8- Dêvétue - La vipère inocule le sien par morsure. 9- Il permet de mesurer les aptitudes - Volume de minerai laissé pour protéger une voie.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Campétnce Competence Compétence Compptétnce	Unniversitaire Universitère Universssitaire Universitaire
Énergétic Énergetique Énergétique Énnergétique	Burlesque Burlesque Burlescque Burlesk

Les mots fléchés

PEU COURANT		RACCOM- MODÉS		POURVU DE DONS		COLLEC- TION DES PLANTES		COMPA- GNON DE LA VIS		PREMIÈRE PERSONNE CRI DE BÜCHERON		RÉCAPITU- LERAS
PACOTILLE		DEMANDE L'AUMÔNE		VEND PROVI- SOIREMENT		PETIT ÉCRAN						
								ONÉREUX TERRES EN MER				
COUVRIRA DE NOUVEAU REPRIS CONTACT											COCASSE- RIE	
						NI BRUNS, NI ROUX AFFIRME						
FAIS QUELQUE CHOSE	À PAYER INTÉGRALITÉ				LIT FAMILIER BOYAU EN BOUCHERIE					COURT COURS CELLES QUI NAGENT		
				BEAUCOUP COLORA- TIONS SUR LA PEAU					APPELLA- TION FERA FRIRE			
TROMPER NON ANGLAIS								PROTESTE MOT DÉDAI- GNEUX				
		ADMETTONS ! GÉNÉRALES					IMMOBILI- SER CRIER TEL UN CERF					
SIROTÉ DÉSINVOL- TURE IMPOLIE			PASTEURI- SERA BROUILLARD LONDONIEN									
								EXISTE BIEN EN CHAIR				
FER COUPANT CHATS					TÉMOIGNE AU TRIBUNAL RAISONNA- BLES							BOÎTE À SODA
						L'ACTEUR L'APPREND BASE DE COLONNE					PRIVE D'ÉCLAT	
GRANDS FÉLINS CRÊPE DE RIZ							FIT DES ESSAIS COUVERT D'ARBRES					
			DÉDAIGNER ASSAISON- NEMENT							DEVANT L'ANNÉE TEL L'AIR MARIN		
ENTERRÉE	MOT DE DIPLOME AUCUN			LIVRESQUE EN PASSANT PAR								
									POSSÈDENT MOT DE LIAISON			
LEVÉE, AUX CARTES		ATTACHÉES						LOI				
			FORTE CARTE			BUTÉ						

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Edifice religieux d'extrême Orient

APOLOGIE	GLYCOLYSE	PATATE
BABIROUSSA	GREDIN	POINTEUSE
BAJOUE	GRISON	PROPREMENT
BALADEUSE	HAUTAIN	RÉVOLUTION
BIFTECK	HUITIÈME	RICHARD
CANDIDATE	IMPLICITE	RUBIDIUM
CAPRICE	INACTUEL	SAVATE
CARNAGE	LAÏQUE	SOUFFLERIE
CHINCHILLA	LAMANTIN	SOUILLON
CLOQUE	LIGNÉE	SUCCINCTE
CONSULAT	MACADAM	SURVOL
DÉDAIN	MAIN	TOMATE
DENTAIRE	MARGINAL	TREUIL
ÉCOULÉ	MENSUEL	TRIPODE
ÉCREVISSE	NABEUL	TURBULENTE
EPINOCHÉ	NAUSÉABOND	VERTUEUSE
EQUATION	NOMBRE	
GLISSANT	OMNIUM	

T	U	R	B	U	L	E	N	T	E	N	O	I	T	U	L	O	V	E	R
E	V	E	R	T	U	E	U	S	E	E	S	Y	L	O	C	Y	L	G	I
C	S	H	P	C	E	S	T	C	T	E	A	E	M	I	K	A	R	I	M
R	O	G	U	N	A	O	A	N	O	S	H	U	U	C	U	U	O	N	P
E	U	R	G	I	M	P	A	V	S	R	I	C	E	Q	B	E	M	A	L
V	I	I	I	A	T	S	R	U	A	N	B	T	O	I	I	A	R	C	I
I	L	S	T	C	S	I	O	I	M	T	F	I	D	N	C	A	N	T	C
S	L	E	U	I	H	R	E	O	C	I	E	I	L	A	I	I	L	U	I
S	O	N	L	R	I	A	N	M	B	E	U	G	D	L	D	P	C	E	T
E	N	G	A	B	V	I	R	L	E	M	E	A	R	E	H	E	L	E	E
E	N	A	A	U	A	O	E	D	L	E	M	G	R	I	I	R	T	N	E
S	I	B	P	D	S	U	L	A	E	N	R	G	A	N	S	A	D	O	T
U	T	B	E	O	S	E	N	E	I	D	L	I	C	N	L	O	E	I	A
E	N	D	A	N	L	I	A	A	U	U	O	H	A	U	R	T	N	T	D
D	A	O	E	J	G	O	T	B	E	Q	I	P	S	T	A	A	E	A	I
A	M	M	M	R	O	U	G	B	O	L	O	N	I	T	N	L	C	U	D
L	A	A	A	B	A	U	A	I	L	N	O	L	A	R	U	E	D	Q	N
A	L	M	I	H	R	N	E	A	E	C	D	P	C	O	T	E	D	E	A
B	P	O	I	N	T	E	U	S	E	S	U	C	C	I	N	C	T	E	C
S	O	U	F	F	L	E	R	I	E	T	N	E	M	E	R	P	O	R	P

**SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS**
MOTS FLÈCHES
HORIZONTALEMENT
CONSERVATOIRE - POELES - IRIS - SUBSIS-
TER - ANS - LE - MOURIR - IO - SALAIRE -
GARER - UNI - SUPER - VISSEES - NEF - OUT
- RECUIT - ENFER - RER - REE - FROLE -
SLAVE - GALEMENT - UNES - US - EGARANT -
OTAI - EDILE - FA - ENDUREES - LU - BUTER -
ALITA - RE - GI - SCEAUX - ASSIEDS - ETIRE.

VERTICALEMENT
POPULATION - AUTEURS - NOBEL - SUFFI-
SANTES - USES - AUSTERE - IDE - ELIMINE -
ROME - URGE - TRESORIER - LEGER - ID -
VETUE - SERENADES - RASER - CE - TRIE -
RIGUEURS - ALSACE - ROI - RAP - LUNE - LET
- IRA - RENTRANT - LIAI - CRINIÈRE - EVE -
FUTUR - ENSOR - FREESIA - AXE.

MOTS CROISÉS
HORIZONTALEMENT
1- MARCHANDAIT. 2- ASIE - ROUSSE.
3- GERSEAU - AIR. 4- ARASA - RI - SE. 5- SALE-
RAS. 6- ID - TITI - URE. 7- MARINE - SAUL.
8- IL - OGIVE - IL. 9- ELAN - NE - ANE.
10- REA - ATROCES.

VERTICALEMENT
1- MAGASINIER. 2- ASER - DALLE. 3- RIRAS - AA.
4- CESSATION. 5- EALING. 6- ARA - ETEINT.
7- NOURRI - VER. 8- DU - IA - SE. 9- ASA - SUA -
AC. 10- ISIS - RUINE. 11- TEREBELLES

4x4

Domestique - Erotique
Trembloter - Mémorandum

BIFFE-TOUT : DESSEINS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 L'ILLUSION D'OPTIQUE VIRALE D'UNE ROBE

Une simple photo de vêtement a provoqué le plus grand débat scientifique et viral de l'histoire du web. En 2015, une internaute publie la photo d'une robe en demandant de quelle couleur ses amis la voient. En quelques heures, internet se divise de manière acharnée à l'échelle mondiale : une moitié de la planète la voit bleue et noire, tandis que l'autre jure qu'elle est blanche et dorée. Le phénomène a poussé des neuroscientifiques à publier des études sur la perception humaine de la lumière. Avec plus de 20 millions de vues, les réseaux sociaux ont frôlé l'hystérie collective. Les internautes s'amusaient de voir des disputes éclater au sein de leurs propres familles, le consensus global restant fasciné par le fait qu'une simple image puisse révéler que les êtres humains ne voient pas tous le monde de la même façon.

9/10 L'ACTEUR DÉGUISÉ EN ADOLESCENT

Une scène de la série comique 30 Rock est devenue le même officiel pour moquer le marketing des marques envers les jeunes. L'acteur Steve Buscemi, alors âgé de plus de 50 ans, y incarne un détective infiltré dans un lycée. Il apparaît à l'écran avec une casquette à l'envers, un skateboard sur l'épaule, et lance aux élèves la réplique devenue mythique : «Comment ça va, les jeunes ?». Cette capture d'écran est utilisée partout pour épingler les adultes qui tentent maladroitement d'utiliser l'argot d'internet. Avec plus de 3 millions de vues, ce même est l'un des plus populaires et respectés du web pour sa pertinence. Les commentaires l'utilisent systématiquement dès qu'une entreprise, un homme politique ou une institution tente d'adopter de manière forcée et ridicule les codes de la génération Z.

8/10 LE RECORD HISTORIQUE DE L'ICE BUCKET CHALLENGE



Un défi impliquant des seaux d'eau glacée a prouvé la puissance de frappe positive d'internet sur la médecine. À l'été 2014, le défi de l'«Ice Bucket Challenge» envahit les réseaux : il s'agit de se filmer en train de se verser un seau d'eau glacée sur la tête pour sensibiliser le public à la sclérose latérale amyotrophique (maladie de Charcot), avant de nommer des amis pour faire de même. Des stars mondiales de la tech, du sport et du cinéma ont participé au mouvement mondial. Avec plus d'un million de vues, le public a applaudi ce mélange parfait de divertissement et de solidarité. Le consensus général salue l'impact réel du virtuel, puisque ce buzz a permis de récolter plus de 115 millions de dollars de dons, finançant directement une découverte génétique majeure sur la maladie.

7/10 L'INCROYABLE PHÉNOMÈNE DE TWITCH PLAYS POKÉMON



La plateforme de streaming a transformé un jeu vidéo solitaire en une expérience sociale chaotique et mythique. En 2014, un développeur anonyme lance une chaîne Twitch où une intelligence artificielle lit les commandes écrites dans le chat en direct (haut, bas, A, B) et les retransmet directement dans le jeu Pokémon Rouge. Plus de 100 000 personnes connectées simultanément ont ainsi tenté de contrôler le même personnage en même temps, créant une aventure d'une lenteur absurde. Avec plus d'un million de vues, la communauté des joueurs a été fascinée par cette expérience sociologique. Malgré le chaos total provoqué par les perturbateurs («trolls»), l'avis général a crié au génie lorsque la communauté a réussi, après 16 jours de coopération acharnée, à terminer le jeu.

6/10 LEONARDO DICAPRIO QUI POINTE L'ÉCRAN



Une scène du film Once Upon a Time... in Hollywood est devenue le même de référence pour exprimer la reconnaissance immédiate. Dans le long-métrage, le personnage incarné par Leonardo DiCaprio est assis dans son fauteuil, une cigarette à la main, et pointe brusquement son téléviseur du doigt en sursautant. La capture d'écran a été adoptée par les internautes pour illustrer le moment exact où ils repèrent une référence cachée, un détail connu ou le nom d'un ami dans une publication. Avec plus de 680k vues, les utilisateurs adorent l'expressivité parfaite de ce même visuel. Les commentaires l'associent généralement à des moments de satisfaction nostalgique, s'accordant à dire que cette image traduit exactement le sentiment de fierté de comprendre une blague interne sur le web.

5/10 LA FOLIE DE LA ZONE 51

Une simple blague potache sur Facebook a mobilisé l'armée américaine et captivé les fils d'actualité. En 2019, un étudiant crée un événement humoristique appelant les internautes à envahir massivement la base militaire ultra-secrète de la Zone 51 en courant comme le personnage de manga Naruto pour «voir les extraterrestres». Plus de 2 millions de personnes s'inscrivent à l'événement, forçant le Pentagone à publier un avertissement strict contre toute tentative d'intrusion réelle. Avec plus d'un demi-million de vues, le web s'est enflammé pour ce délire collectif mondial. Si l'immense majorité des inscrits est restée chez elle à partager des memes hilarants, les internautes ont adoré suivre le direct des quelques dizaines de passionnés qui se sont réellement déplacés pour faire la fête pacifiquement devant les portes.

4/10 LE PREMIER SITE WEB DE L'HISTOIRE TOUJOURS EN LIGNE



Le tout premier site internet de l'humanité est toujours accessible à son adresse d'origine, figé dans le temps. Créé en 1991 par le scientifique britannique Tim Berners-Lee au CERN, le site avait pour unique but d'expliquer le fonctionnement du World Wide Web (le protocole WWW). Sans aucune image, sans couleur et composé uniquement de lignes de texte et de liens hypertextes bleus, cette page historique sert de musée numérique pour les passionnés de technologie. Avec plus de 370k vues, les visiteurs décrivent une sensation de pèlerinage numérique très émouvante en ouvrant la page. Les commentaires sur les forums soulignent le contraste saisissant entre la simplicité minimaliste de cette première page et la complexité visuelle d'internet aujourd'hui.

3/10 CHUBBY BUBBLE GIRL

La photo d'une enfant en fuite est devenue l'un des détours surréalistes les plus célèbres de Photoshop. Prise à l'origine par un père de famille, la photo montre une petite fille en manteau jaune, l'air paniqué, tenant un flacon de bulles de savon et courant à toute vitesse dans son jardin. Les internautes ont immédiatement découpé sa silhouette pour l'intégrer dans des contextes absurdes : fuyant des explosions de films, des dinosaures de Jurassic Park ou des scènes de catastrophes. Avec plus de 210k vues, ce même incarne l'esprit d'humour potache et inoffensif des débuts des réseaux sociaux. La communauté web ne se lasse pas de voir la silhouette de la fillette apparaître dans des montages cinématographiques, saluant l'absurdité visuelle de sa posture de fuite.

2/10 L'OBSESSION POUR LA MUSIQUE DE LOFI GIRL

Une diffusion en direct sur YouTube est devenue la salle d'étude virtuelle la plus fréquentée de la planète. Lancé par la chaîne française Lofi Girl, le direct diffuse en boucle des morceaux de hip-hop instrumentaux apaisants, accompagnés d'une boucle d'animation représentant une jeune fille de style animé qui révisé ses cours à son bureau aux côtés de son chat. Le flux tourne sans interruption depuis des années, réunissant chaque jour des dizaines de milliers d'étudiants. Avec plus de 130k vues, la communauté mondiale voue une reconnaissance immense à ce personnage virtuel. Les espaces de commentaires en direct font office de salons d'entraide mondiaux, les utilisateurs affirmant que cette musique et la présence visuelle de la jeune fille ont sauvé leurs examens et réduit leur solitude.

1/10 LEROY JENKINS DANS WORLD OF WARCRAFT

Le cri de guerre d'un joueur de Warcraft impatient est entré dans la légende de la culture geek et de la pop-culture. En 2005, alors qu'un groupe de joueurs de haut niveau planifie méticuleusement une stratégie complexe pour traverser un donjon dangereux, un joueur nommé Ben Schulz revient à son clavier. Ignorant totalement les consignes, il hurle son propre nom «Leeeroooy Jeeenkiins !» dans son micro et fonce seul dans la pièce, provoquant la mort immédiate et chaotique de toute son équipe. Avec plus de 20k vues, cette vidéo de pure maladresse comique est considérée comme un monument du web. Les internautes ont transformé l'expression en un même universel, utilisé depuis des décennies pour désigner l'action d'une personne qui fonce tête baissée dans une situation sans réfléchir aux conséquences.

À GENÈVE, QUAND LA SCÈNE S'ENGAGE POUR LA SANTÉ MENTALE
ET SI L'ON S'Y METTAIT ?

À Genève, l'humour s'est mis au service de la santé mentale. Sans dispositif public particulier ni grande machinerie institutionnelle, des associations, des bénévoles et des artistes ont simplement décidé d'agir.

Par S. MÉHALLA

Notre correspondant à l'ONU GENÈVE

Une expérience qui, sans ériger une société en modèle pour une autre, pose une question en Algérie : pourquoi ne pas réapprendre à faire ensemble chez nous ? Il y avait des rires, jeudi soir, au Théâtre de l'espérance de Genève. Beaucoup de rires. Mais derrière chacun d'eux se cachait une affaire autrement plus sérieuse : la santé mentale, la solitude et cette marge de la société où finissent parfois ceux que la maladie a déjà suffisamment éprouvés. La soirée n'était pas une opération des autorités fédérales suisses ni du canton de Genève. Pas de grand programme institutionnel derrière le rideau. L'initiative relevait du monde associatif, avec «Note de Cœur», «Parole», des bénévoles, des artistes et un public invité à transformer quelques heures de spectacle en acte de solidarité. Sur scène, Cinzia Cattaneo, Thibaud Agoston, Nadim Kayne et Julie Conti ont fait leur métier : provoquer le rire. Sans transformer la souffrance psychique en sujet de conférence, leurs monologues ont permis à l'humour d'accomplir ce qu'il sait parfois faire admirablement : parler de nos fragilités sans les alourdir davantage. Rire de nos angoisses n'est pas rire de ceux qui les subissent. C'est quelquefois leur



enlever, l'espace d'un instant, cette gravité qui les condamne au silence. Entre les rires, il y eut aussi des mots. Les présidents de «Note de Cœur» et de «Parole» sont intervenus pour rappeler la raison de cette mobilisation et le travail conduit auprès de personnes que la précarité, la maladie ou l'isolement peuvent repousser vers les marges. Une tombola organisée au bénéfice de «Parole» complétait la soirée. L'objet pourrait sembler dérisoire. Quelques billets, des lots, un public qui joue. Il ne l'était pas. Parce que le bénévolat fonctionne aussi ainsi, avec de petites sommes, beaucoup

d'énergie, du temps donné et surtout cette étrange obstination de citoyens qui décident qu'un problème collectif mérite autre chose qu'un haussement d'épaules. Et c'est ici que Genève nous renvoie, non pas une leçon, mais une question. Et pourquoi pas chez nous ? Qu'est-ce qui empêcherait, en Algérie, des humoristes, comédiens, musiciens, médecins, entreprises, restaurateurs, salles de spectacle et simples bénévoles d'imaginer régulièrement de telles soirées au bénéfice des malades démunis, des personnes souffrant de troubles psychiques, des personnes âgées isolées ou de tous ceux que

l'existence installe peu à peu hors du champ ? Rien, probablement, sinon une habitude à retrouver. Il ne s'agit surtout pas de raconter que Genève aurait découvert la solidarité et que l'Algérie devrait venir y prendre des leçons. Ce serait aussi faux que prétentieux. La solidarité algérienne existe, puissamment même, dans les familles, les quartiers, les villages, lors des catastrophes ou dans les moments de détresse. Mais cette générosité spontanée gagnerait parfois à retrouver davantage le chemin de l'organisation associative, régulière, visible et durable. Une société ne se construit pas exclusivement dans les administrations. Elle se fabrique aussi dans ces espaces minuscules où quelques personnes décident de donner deux heures, une compétence, une salle, un spectacle ou quelques dinars. Le bénévolat n'a d'ailleurs rien d'héroïque. C'est précisément sa beauté. Il commence souvent par presque rien. Jeudi à Genève, il avait pris la forme d'une scène, de quatre humoristes, de deux associations, d'une tombola et d'une salle qui riait. On pourrait retenir le spectacle. On préférera retenir cette idée toute simple, que lorsque les institutions ne peuvent pas être partout, il reste encore aux citoyens l'immense territoire du «nous». Et celui-là n'a besoin d'aucun visa pour traverser la Méditerranée. S. M.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Une nouvelle formation en journalisme en tamazight

L'Université d'Alger 3 vient de lancer une nouvelle formation en master cursus intégré de licence (MCIL) en sciences de l'information et de la communication en langue amazigh, en partenariat avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA). Présidant jeudi la cérémonie de lancement à la Faculté des sciences de l'information et de la communication, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné que cette nouvelle spécialité constitue une avancée dans la promotion de tamazight dans les différents secteurs, notamment celui de l'information et de la communication. Le département de la Communication prévoit également d'accompagner la formation pratique



des étudiants au sein des établissements du secteur, notamment l'Agence Algérie Presse Service (APS), la Télévision publique, la Radio nationale et, le cas échéant, le Centre international de presse (CIP). Pour sa part, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a présenté ce cursus

comme un nouvel acquis dans l'intégration de tamazight dans la formation spécialisée et la pratique professionnelle. Il a insisté sur l'importance de développer un journalisme professionnel, durable et renouvelé en langue amazigh. Lors de la conférence inaugurale consacrée au «journa-

lisme en tamazight en Algérie», Assad a également appelé les étudiants à jouer un rôle de trait d'union entre l'université et les établissements médiatiques. Le HCA prévoit, à cet effet, d'accompagner la première promotion à travers des sessions de formation, des ateliers spécialisés ainsi que le soutien aux projets de fin d'études et aux initiatives médiatiques innovantes. De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a estimé que cette formation contribuera à renforcer les médias nationaux en compétences spécialisées capables de produire un discours médiatique de qualité. La première promotion compte 75 étudiants issus de différentes wilayas.

Mohamed Benchicou n'est plus

Le journaliste et écrivain Mohamed Benchicou est décédé à l'âge de 74 ans, laissant derrière lui une trajectoire étroitement liée à l'essor de la presse indépendante en Algérie. Né le 1er juillet 1952 à Miliana, il avait notamment marqué le paysage médiatique national en cofondant et en dirigeant le quotidien francophone Le Matin. Mohamed Benchicou avait débuté sa carrière au quotidien El Moudjahid, avant de rejoindre Alger-Républicain. À la faveur de l'ouverture médiatique de la fin des années 1980, il participe à la relance de ce titre historique. En 1991, il cofonde Le Matin, dont il prend la direction. Le quotidien s'impose rapidement dans le paysage médiatique national par ses positions critiques et son ton incisif. Le journal est suspendu en juillet 2004, les autorités invoquant officiellement des difficultés financières liées à son impression.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION
DE VOITURE
DRARIA ALGER



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.